



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2022**

Semestre clos le 30 juin 2022

<b>1</b>	<b>Rapport semestriel d'activité</b>	page 3
<b>2</b>	<b>États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022</b>	page 16
<b>3</b>	<b>Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2022</b>	page 49
<b>4</b>	<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b>	page 50

# 1 Rapport semestriel d'activité

## 1.1 Principes retenus dans l'analyse de gestion et normes comptables

Les principaux indicateurs alternatifs de performance utilisés par le Groupe sont définis à la note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022 figurant à la section 2 du présent document.

Dans le cadre de l'analyse de l'évolution de ses résultats et plus particulièrement de son chiffre d'affaires, le Groupe analyse les effets suivants (analyses non auditées) :

- **effet périmètre** : l'effet périmètre correspond à l'impact d'un changement de périmètre, que celui-ci résulte d'une acquisition ou d'une cession d'une activité dans son intégralité, ou d'une entrée ou d'une sortie en consolidation. Une augmentation ou une fermeture de capacités ne sera pas analysée en tant qu'effet périmètre ;
- **effet change** : l'effet change correspond à l'impact mécanique de la consolidation de comptes en devises autres que l'euro à des taux différents d'une période à l'autre. L'effet change sera appréhendé en appliquant à l'agrégat de la période analysée le taux de la période antérieure ;
- **effet prix** : l'impact des variations des prix de vente moyens est estimé par comparaison entre le prix de vente unitaire net moyen pondéré pour une famille homogène de produits au cours de la période de référence et le prix de vente unitaire net moyen pondéré de la période antérieure, multiplié, dans les deux cas, par les volumes vendus au cours de la période de référence ; et
- **effet volume** : l'impact des variations de volumes est estimé en comparant les quantités livrées au cours de la période de référence avec les quantités livrées au cours de la période antérieure, multipliées, dans les deux cas, par les prix de vente unitaires nets moyens pondérés de la période antérieure.

## 1.2 Faits marquants du premier semestre 2022

### 1.2.1 Projets organiques

En ligne avec sa stratégie de croissance durable et son ambition de devenir un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema poursuit ses investissements dans des projets de croissance organique à forte rentabilité, pour accompagner la croissance de la demande en matériaux innovants et de haute performance, tirée notamment par les grandes tendances durables telles que l'urbanisation et le changement social, le changement climatique, la raréfaction des ressources ou la transformation technologique.

Dans les Matériaux Avancés, Arkema a annoncé le 17 janvier 2022 un projet d'augmentation de 25 % de ses capacités mondiales de production d'élastomères Pebax®, en investissant sur le site de Serquigny en France, pour accompagner la forte croissance de ses clients en particulier dans les marchés du sport et des biens de consommation. De plus, cet investissement, dont le démarrage est prévu mi-2023, permettra de réduire de 25 % la consommation d'eau du site grâce à une optimisation des procédés.

Toujours dans les Matériaux Avancés, Arkema a annoncé le 26 janvier 2022 viser désormais une augmentation de 50 % de ses capacités de production de polymères fluorés sur son site de Changshu en Chine, pour accompagner la forte demande dans les batteries lithium-ion ainsi que la croissance soutenue dans les secteurs de la filtration de l'eau, des revêtements de spécialités et des semi-conducteurs. Le démarrage de cette extension est prévu fin 2022.

Enfin, Arkema et Nippon Shokubai ont annoncé le 31 mai 2022 un partenariat stratégique pour une production industrielle de sels d'électrolyte LiFSI ultrapurs et à haute performance, composants clés des cellules de batteries pour la mobilité électrique. Combinant l'expertise d'Arkema dans le domaine des produits fluorés et le savoir-faire unique de Nippon Shokubai dans la production à l'échelle

industrielle de sels d'électrolyte LiFSI de haute pureté, ce projet industriel soutiendra le développement de la chaîne de valeur européenne des batteries.

### 1.2.2 Acquisitions et cessions

Arkema a finalisé le 28 février 2022 l'acquisition de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland, leader de premier plan des adhésifs de haute performance aux États-Unis. Avec un chiffre d'affaires 2021 de l'ordre de 360 millions de dollars US et une marge d'EBITDA de plus de 25 %, Ashland présente de fortes complémentarités technologiques et géographiques avec Bostik. Cette opération, réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 1 650 millions de dollars US, soit 8,7x l'EBITDA prévu en 2026 après prise en compte de la croissance et des synergies évaluées à 12,5 % du chiffre d'affaires, constitue une étape majeure dans le renforcement du segment Adhésifs d'Arkema.

Le Groupe a également élargi son offre d'adhésifs de haute précision avec l'acquisition, finalisée le 1<sup>er</sup> avril 2022, de la société Shanghai Zhiguan Polymer Materials (PMP) en Chine, spécialisée dans les adhésifs thermofusibles pour le marché de l'électronique grand public, et réalisant un peu plus d'un million d'euros de chiffre d'affaires annuel.

### 1.2.3 Rachats d'actions

Suite à la finalisation le 24 novembre 2021 du programme de rachats d'actions de 300 millions d'euros, le Conseil d'administration du 24 janvier 2022 a décidé de procéder à la réduction de 3,19 % du capital social d'Arkema, par annulation de 2 450 435 actions auto-détenues acquises pour un montant de 270 millions d'euros. À la suite de cette opération, le capital social d'Arkema s'élève à 742 860 410 euros divisés en 74 286 041 actions d'un nominal de 10 euros.

### 1.2.4 Responsabilité sociétale d'entreprise

Début janvier, le Groupe et les autres membres fondateurs du projet « Pragati » pour une culture durable du ricin, ont publié les résultats de la cinquième année de leur programme, qui a vu une augmentation de 50 % de graines de ricin certifiées (36 000 tonnes) et plus de 5 800 cultivateurs formés au terme de cette cinquième année.

## 1.3 Gouvernance

Lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires, qui s'est tenue le 19 mai 2022 au palais Brongniart à Paris, les actionnaires ont approuvé le renouvellement, pour une durée de quatre ans, des mandats des administrateurs suivants :

- Mme Marie-Ange Debon, Présidente du Comité d'audit et des comptes ;
- Le Fonds Stratégique de Participations dont le représentant permanent est Mme Isabelle Boccon-Gibod, membre du Comité d'audit et des comptes et du Comité innovation et croissance durable ; et
- M. Philippe Sauquet, membre du Comité de nomination, des rémunérations et de la gouvernance.

Les actionnaires ont également approuvé la nomination de M. Nicolas Patalano, membre du FCPE Arkema Actionariat France, en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires, pour une durée de quatre ans, en remplacement de M. Jean-Marc Bertrand dont le mandat arrivait à échéance.

Suite à ces évolutions, le taux d'indépendance du Conseil d'administration demeure à 73 % et le taux de féminisation est stable à 45 %.

## 1.4 Analyse des résultats du premier semestre 2022

L'ensemble des données chiffrées communiquées dans la présente section est fourni sur une base consolidée et selon l'organisation d'Arkema autour de trois segments cohérents et complémentaires dédiés aux Matériaux de Spécialités que sont les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires regroupant les activités dont les résultats sont plus volatils. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'amont du PVDF a été reclassé du segment Intermédiaires (ex Gaz Fluorés) vers le segment Matériaux Avancés (Polymères Haute Performance). Les données de 2021 ont été retraitées en conséquence.

### 1.4.1 Analyse des résultats du Groupe

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 071</b>	<b>4 621</b>	<b>+ 31,4 %</b>
<b>EBITDA</b>	<b>1 324</b>	<b>836</b>	<b>+ 58,4 %</b>
Matériaux de Spécialités	1 156	729	+ 58,6 %
Intermédiaires	223	156	+ 42,9 %
Corporate	-55	- 49	
<b>Marge d'EBITDA</b>	<b>21,8 %</b>	<b>18,1 %</b>	
Matériaux de Spécialités	21,2 %	18,5 %	
Intermédiaires	37,6 %	23,6 %	
Amortissements et dépréciations courants	- 266	- 268	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>1 058</b>	<b>568</b>	<b>+ 86,3 %</b>
Marge de REBIT	17,4%	12,3 %	
Autres charges et produits	- 70	708	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	- 40	- 34	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>948</b>	<b>1 242</b>	<b>- 23,7 %</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	- 1	1	
Résultat financier	- 14	- 28	- 50,0 %
Impôts sur le résultat	- 201	- 263	- 23,6 %
<b>Résultat net</b>	<b>732</b>	<b>952</b>	<b>- 23,1 %</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	2	
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>730</b>	<b>950</b>	<b>- 23,2 %</b>
<b>Résultat net courant</b>	<b>819</b>	<b>426</b>	<b>+ 92,3 %</b>

### CHIFFRE D'AFFAIRES

À **6 071 millions d'euros**, le **chiffre d'affaires** du Groupe est en forte croissance de + 31,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Les Matériaux de Spécialités, au cœur de la stratégie du Groupe et qui représentent 90 % du chiffre d'affaires sur le semestre voient leurs volumes décroître légèrement de - 2,2 % par rapport au point élevé de l'an dernier. Les volumes du Groupe affichent une baisse modérée de - 3,8 %. Si la demande sous-jacente reste bien orientée sur la plupart des marchés finaux

du Groupe sur le semestre, en particulier aux États-Unis et dans une moindre mesure en Asie suite aux confinements en Chine, les volumes sont impactés par les perturbations logistiques, les pénuries de certaines matières premières, notamment dans les Adhésifs, et par le ralentissement observé en Europe au deuxième trimestre, notamment sur le marché de la construction et de l'automobile. L'effet prix de + 30,0 % reflète notamment les hausses de prix de vente des Matériaux de Spécialités face à la très forte inflation des matières premières, de l'énergie et du transport, les meilleures conditions de marché dans l'amont acrylique, ainsi que l'amélioration du mix produits. L'effet périmètre est négatif sur le semestre (- 1,5 %), la cession de l'activité PMMA en mai 2021 n'étant que partiellement compensée par l'intégration des acquisitions dans les Matériaux de Spécialités, notamment celle des adhésifs de performance d'Ashland finalisée le 28 février 2022. Avec le raffermissement marqué du dollar US et du yuan chinois par rapport à l'euro, notamment au deuxième trimestre, l'effet change de + 6,7 % traduit la force du positionnement du Groupe aux États-Unis et en Chine.

La répartition des ventes par segment traduit les évolutions de périmètre du portefeuille d'Arkema, l'accélération de la demande pour des solutions de haute performance au service des grandes tendances durables, ainsi que les conditions de marché plus favorables dans la chaîne acrylique. Ainsi les Adhésifs représentent désormais 24 % du chiffre d'affaires du Groupe <sup>(1)</sup> (24,5 % au S1'21), les Matériaux Avancés 36 % (33 % au S1'21), les Coating Solutions 30 % (28 % au S1'21) et les Intermédiaires 10 % (14,5 % au S1'21).

L'évolution de la répartition géographique du chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier traduit le dynamisme de la zone américaine ainsi que le ralentissement de l'Europe au deuxième trimestre. L'Europe représente 33,5 % du chiffre d'affaires total du Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2022 (38 % au S1'21), l'Amérique du Nord 34,5 % (30 % au S1'21), l'Asie 28 % (28 % au S1'21) et le reste du monde 4 % comme l'an dernier.

## EBITDA ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT

L'**EBITDA** du Groupe affiche une progression très significative de + 58,4 % par rapport à l'an dernier et atteint son plus haut historique sur un semestre à **1 324 millions d'euros**. En forte croissance sur chacun des trois segments et reflétant ainsi l'équilibre du Groupe, l'EBITDA des Matériaux de Spécialités atteint 1 156 millions d'euros (729 M€ au S1'21), soutenu en particulier par l'effet prix dans un contexte fortement inflationniste, l'amélioration du mix produits vers des solutions innovantes et à plus forte valeur ajoutée au service des grandes tendances durables, l'intégration des acquisitions récentes dans les Adhésifs, ainsi que par les conditions de marché plus favorables dans l'amont acrylique. Malgré l'effet périmètre négatif de l'ordre de 45 millions d'euros lié à la cession du PMMA, l'EBITDA des Intermédiaires s'établit à 223 millions d'euros (156 M€ au S1'21), reflétant l'amélioration des conditions de marché dans les gaz réfrigérants, en particulier aux États-Unis, et dans les acryliques en Asie, mais aussi la qualité du travail de positionnement mené par les équipes. Malgré un niveau de demande inférieur à l'an dernier et la dilution mécanique de l'effet prix, la **marge d'EBITDA** atteint son plus haut historique sur un semestre, à **21,8 %**, en hausse de 370 bps par rapport au S1'21.

Les amortissements et dépréciations courants sont quasi stables par rapport à l'an dernier et s'élèvent à 266 millions d'euros sur le semestre (268 M€ au S1'21), la baisse engendrée par la cession du PMMA étant compensée par l'effet de change.

Par conséquent, le **résultat d'exploitation courant (REBIT)** est également en forte hausse de 86,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021, atteignant **1 058 millions d'euros**, et la marge de REBIT progresse de 510 bps, à 17,4 % (12,3 % au S1'21).

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En retrait de 23,7 % par rapport à l'an dernier qui bénéficiait de la plus-value proche de 950 millions d'euros avant impôts réalisée suite à la cession de l'activité PMMA, le résultat d'exploitation s'élève à 948 millions d'euros au premier semestre 2022. Il inclut 70 millions d'euros de charges exceptionnelles correspondant notamment aux frais d'acquisitions relatifs à l'acquisition des adhésifs d'Ashland, à des dépréciations d'actifs et à des charges de restructuration (pour plus de détails, voir note 5.1 des annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022).

<sup>(1)</sup> Le calcul est effectué en déduisant le chiffre d'affaires Corporate (19 M€ au S1'22 et 14 M€ au S1'21)

### RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier diminue de 50,0 % et s'élève à - 14 millions d'euros au premier semestre 2022, traduisant principalement l'impact des écarts actuariels sur certaines provisions pour avantages accordés au personnel.

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts s'élève à 201 millions d'euros, en baisse de 62 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021, qui était impacté par un impôt sur la cession de l'activité PMMA proche de 170 millions d'euros. En dehors de cet effet, la charge d'impôts augmente au 1<sup>er</sup> semestre 2022, en ligne avec l'amélioration de la performance opérationnelle du Groupe. Hors éléments exceptionnels, le taux d'imposition sur le semestre s'établit à 21 % du résultat d'exploitation courant contre 20 % l'an dernier, reflétant la répartition géographique des résultats du Groupe.

### RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE ET RÉSULTAT NET COURANT

Le résultat net - part du Groupe s'établit par conséquent à 730 millions d'euros (950 M€ au S1'21) et le résultat net par action s'élève à 9,80 euros.

En excluant l'impact après impôts des éléments non récurrents, le résultat net courant s'élève à 819 millions d'euros, soit 11,07 euros par action.

#### 1.4.2 Analyse des résultats par segment

Pour rappel, les données de 2021 ont été retraitées suite au reclassement de l'amont du PVDF dans le segment Matériaux Avancés (ex segment Intermédiaires).

#### ADHÉSIFS (24 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 449</b>	<b>1 130</b>	<b>+ 28,2 %</b>
<b>EBITDA</b>	<b>201</b>	<b>168</b>	<b>+ 19,6 %</b>
Marge d'EBITDA	13,9 %	14,9 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>165</b>	<b>136</b>	<b>+ 21,3 %</b>
Marge de REBIT	11,4 %	12,0 %	
Autres charges et produits	- 32	- 29	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	- 28	- 24	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>105</b>	<b>83</b>	<b>+ 26,5 %</b>

À **1 449 millions d'euros**, le chiffre d'affaires du segment Adhésifs est en progression de 28,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021, tiré par un effet prix de 16,6 % en réponse à l'inflation très marquée des matières premières, de l'énergie et des coûts logistiques. L'effet périmètre s'élève à 12,1 %, le segment bénéficiant de l'intégration réussie des adhésifs de performance d'Ashland depuis le mois de mars ainsi que de Poliplas sur le 1<sup>er</sup> trimestre et Edge Adhesives Texas sur le semestre. Les volumes sont en retrait de - 5,4 % par rapport à la base de comparaison élevée de l'an dernier, en progression sensible aux Etats-Unis mais impactés par le ralentissement du marché de la construction et du bricolage en Europe depuis la fin du 1<sup>er</sup> trimestre et par les pénuries de matières premières qui se sont estompées au cours du deuxième trimestre. L'effet change s'établit quant à lui à + 4,9 % sur le semestre.

À **201 millions d'euros**, l'**EBITDA** progresse significativement de près de 20 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (168 M€), tiré notamment par la discipline d'ajustement des prix de vente face à l'inflation des coûts, l'évolution du mix produits vers de solutions à plus forte valeur ajoutée, ainsi que

par la très bonne performance des adhésifs d'Ashland dès les premiers mois d'intégration. La **marge d'EBITDA** s'élève à **13,9 %** (14,9 % au S1'21) malgré l'effet mécanique dilutif d'environ 200 bps des hausses de prix.

Le résultat d'exploitation courant s'élève à 165 millions d'euros (136 M€ au S1'21), intégrant des amortissements et dépréciations courants de 36 millions d'euros, dont la hausse de 4 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021 provient principalement de l'intégration des acquisitions. Sur le semestre, la marge de REBIT s'établit à 11,4 % (12,0 % au S1'21).

Le résultat d'exploitation s'établit à 105 millions d'euros (83 M€ au S1'21). Il inclut 28 millions d'euros d'amortissements liés à la revalorisation d'actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités, en hausse de 4 millions d'euros par rapport à l'an dernier suite à l'intégration des acquisitions ciblées. Il intègre également - 32 millions d'euros d'autres charges et produits, correspondant principalement aux frais d'acquisition des adhésifs d'Ashland et à des coûts de restructuration.

### MATÉRIAUX AVANCÉS (36 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 188</b>	<b>1 537</b>	<b>+ 42,4 %</b>
<b>EBITDA</b>	<b>556</b>	<b>326</b>	<b>+ 70,6 %</b>
Marge d'EBITDA	25,4 %	21,2 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>422</b>	<b>191</b>	<b>+ 120,9 %</b>
Marge de REBIT	19,3 %	12,4 %	
Autres charges et produits	- 22	- 142	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	- 9	- 7	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>391</b>	<b>42</b>	<b>+ 831,0 %</b>

En très forte progression de + 42,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le **chiffre d'affaires** du segment Matériaux Avancés s'élève à **2 188 millions d'euros**. Les volumes sont en retrait modéré de - 3,0 % par rapport à l'an dernier, impactés par le ralentissement en Europe, des perturbations logistiques et les confinements en Chine. À l'exception du marché de l'automobile toujours impacté par la pénurie de composants, la demande reste bien orientée dans la plupart des grands marchés finaux du segment. Fortement positif dans les deux *Business Lines* du segment, l'effet prix s'élève à + 38,8 %, et traduit à la fois les hausses de prix de vente du Groupe dans le contexte d'inflation marquée des matières premières, de l'énergie et des coûts de transport, ainsi que l'amélioration du mix produits vers des solutions innovantes et de haute performance dans les batteries, l'allègement, le sport, les matériaux bio-sourcés, la santé, l'électronique... L'effet périmètre de - 0,6 % correspond à la cession en décembre 2021 de l'activité époxydes, en partie compensée par l'acquisition d'Agiplast. L'effet change s'établit quant à lui à + 7,2 %.

À **556 millions d'euros**, l'**EBITDA** du segment s'inscrit en forte hausse de 70,6 % par rapport à l'an dernier et la marge d'EBITDA atteint le niveau élevé de **25,4 %**, reflétant essentiellement la croissance de la demande pour des solutions issues de l'innovation du Groupe, la force des positions développées aux États-Unis et en Chine qui bénéficient de taux de change favorable, et une tension particulière sur la disponibilité de certaines lignes de produits.

En ligne avec l'augmentation de l'EBITDA, le résultat d'exploitation courant s'élève à 422 millions d'euros, intégrant des amortissements et dépréciations courants de 134 millions d'euros, stables par rapport à l'an dernier.

À 391 millions d'euros (42 M€ au S1'21), le résultat d'exploitation inclut - 22 millions d'euros d'autres charges et produits, correspondant principalement à des dépréciations d'actifs et des frais de démarrage. Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, les autres charges et produits s'élevaient à - 142 millions d'euros et



intégraient notamment une dépréciation exceptionnelle d'actifs de l'activité oxygénés en lien avec une évolution à la baisse des marchés européens.

**COATING SOLUTIONS (30 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)**

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>	<b>Variation</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 822</b>	<b>1 279</b>	<b>+ 42,5 %</b>
<b>EBITDA</b>	<b>399</b>	<b>235</b>	<b>+ 69,8 %</b>
Marge d'EBITDA	21,9 %	18,4 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>336</b>	<b>177</b>	<b>+ 89,8 %</b>
Marge de REBIT	18,4 %	13,8 %	
Autres charges et produits	0	- 13	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	- 3	- 3	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>333</b>	<b>161</b>	<b>+ 106,8 %</b>

Le **chiffre d'affaires** du segment Coating Solutions est en croissance de 42,5 % par rapport à l'an dernier et s'élève à **1 822 millions d'euros**, dont environ un tiers dans les monomères acryliques. À + 33,4 %, l'effet prix est très élevé et homogène dans toutes les activités du segment. Dans un environnement de forte inflation des matières premières, de l'énergie et du transport, il reflète les augmentations de prix de vente du Groupe pour en compenser l'impact, et les conditions de marché plus favorables dans l'amont acrylique. Bénéficiant d'une progression sensible aux États-Unis, les volumes sont en hausse de 1,7 % sur le semestre, impactés néanmoins par des difficultés logistiques au 1<sup>er</sup> trimestre, ainsi que par le ralentissement en Europe et les confinements en Chine au deuxième trimestre. L'effet de change contribue à hauteur de + 7,4 % au chiffre d'affaires du segment.

L'**EBITDA** du segment s'élève à **399 millions d'euros**, en hausse très significative de 69,8 % par rapport à l'an dernier, qui avait été par ailleurs impacté au 1<sup>er</sup> trimestre par les conséquences de la tempête Uri aux États-Unis. Tant l'amont acrylique que les activités aval progressent sensiblement. La **marge d'EBITDA** atteint un excellent niveau à **21,9 %**. Par ailleurs, la performance du segment est tirée par l'amélioration du mix produits vers des solutions à plus forte valeur ajoutée et plus respectueuses de l'environnement, notamment les résines photoréticulables dans les nouvelles énergies, l'électronique ou l'impression 3D, ainsi que les poudres et les additifs de rhéologie.

Le résultat d'exploitation courant s'établit à 336 millions d'euros (177 M€ au S1'21), incluant des amortissements et dépréciations courants à hauteur de 63 millions d'euros, en hausse de 5 millions d'euros par rapport à l'an dernier, principalement en raison de l'effet change.

Le résultat d'exploitation s'élève à 333 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Il s'établissait à 161 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et intégrait - 13 millions d'euros d'autres charges et produits correspondant principalement aux conséquences de la tempête hivernale Uri au Texas.

**INTERMÉDIAIRES (10 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)**

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>593</b>	<b>661</b>	<b>- 10,3 %</b>
<b>EBITDA</b>	<b>223</b>	<b>156</b>	<b>+ 42,9 %</b>
Marge d'EBITDA	37,6 %	23,6 %	
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)</b>	<b>193</b>	<b>117</b>	<b>+ 65,0 %</b>
Marge de REBIT	32,5 %	17,7 %	
Autres charges et produits	- 2	904	
Amortissements liés à la revalorisation des actifs dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	-	-	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>191</b>	<b>1 021</b>	<b>- 81,3 %</b>

Le **chiffre d'affaires** du segment Intermédiaires s'élève à **593 millions d'euros**, en recul de - 10,3 % par rapport à l'année dernière, reflétant notamment un effet périmètre négatif de - 29,8 % lié à la cession de l'activité PMMA le 3 mai 2021. Bénéficiant de conditions de marché plus favorables dans les acryliques en Asie et d'une dynamique positive dans les gaz réfrigérants, particulièrement aux États-Unis, l'effet prix s'élève à + 26,0 %. Les volumes sont en baisse de - 14,1 %, impactés par l'effet mécanique des quotas aux États-Unis dans les gaz fluorés et par les mesures de confinement en Chine dans les acryliques. L'effet change s'établit à + 7,6 %.

Dans ce contexte, l'**EBITDA** du segment réalise une croissance significative de 42,9 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021, à **223 millions d'euros**, malgré un effet périmètre négatif de l'ordre de - 45 millions d'euros sur le semestre. La **marge d'EBITDA** atteint **37,6 %** (23,6 % au S1'21), reflétant la nette amélioration de la performance des gaz réfrigérants par rapport à une base de comparaison faible l'an dernier, et la tension de l'amont acrylique en Asie.

Le résultat d'exploitation courant s'établit à 193 millions d'euros (117 M€ au S1'21). Il intègre des amortissements et dépréciations courants de 30 millions d'euros, en baisse de 9 millions d'euros par rapport à l'an dernier suite à la cession du PMMA. Sur le semestre, la marge de REBIT atteint 32,5 %.

Le résultat d'exploitation atteint 191 millions d'euros sur le semestre et intègre - 2 millions d'euros d'autre charges et produits. Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le résultat d'exploitation s'élevait à 1 021 millions d'euros et intégrait principalement une plus-value proche de 950 millions d'euros avant impôts réalisée suite à la cession du PMMA le 3 mai 2021, ainsi que des dépréciations exceptionnelles d'actifs et des charges de restructuration et environnement sur les Fluorés.

**1.4.3 Analyse des flux de trésorerie du Groupe**

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	531	433
Flux de trésorerie provenant des investissements nets	- 1 850	760
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>- 1 319</b>	<b>1 193</b>
Dont flux de trésorerie net lié aux opérations de gestion de portefeuille	- 1 507	896
<b>Flux de trésorerie libre</b>	<b>188</b>	<b>297</b>
Dont flux non courant y compris investissements exceptionnels	- 73	- 1
<b>Flux de trésorerie courant</b>	<b>261</b>	<b>298</b>
<b>Flux de trésorerie provenant du financement</b>	<b>384</b>	<b>- 350</b>

Le raccordement entre l'EBITDA et le flux de trésorerie libre s'établit ainsi :

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
<b>EBITDA</b>	<b>1 324</b>	<b>836</b>
Impôts	- 218	- 117
Éléments de trésorerie du résultat financier	- 26	- 27
Variation du besoin en fonds de roulement	- 529	- 205
Variation des fournisseurs d'immobilisations <sup>(1)</sup>	- 99	- 35
Investissements corporels et incorporels courants	- 171	- 165
Autres	- 20	11
<b>Flux de trésorerie courant</b>	<b>261</b>	<b>298</b>
Investissements exceptionnels	- 66	- 117
Flux de trésorerie non courants	- 7	116
<b>Flux de trésorerie libre</b>	<b>188</b>	<b>297</b>

<sup>(1)</sup> Hors flux liés à des éléments non récurrents et flux liés aux opérations de gestion de portefeuille. Au 1<sup>er</sup> semestre 2022 ces éléments sont nuls et ils s'élevaient à - 1 million d'euros en 2021.

### FLUX DE TRÉSORERIE COURANT, FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE ET FLUX DE TRÉSORERIE NET

Le **flux de trésorerie courant** s'établit à **261 millions d'euros** (298 M€ au S1'21). Il reflète l'excellente performance opérationnelle du Groupe et intègre l'augmentation du besoin en fonds de roulement qui est impacté par la forte inflation des matières premières et de l'énergie, par le niveau plus élevé des prix de vente, ainsi que par la saisonnalité traditionnelle du 1<sup>er</sup> semestre. À fin juin 2022, le besoin en fonds de roulement reste bien contrôlé et représente 14,9 % du chiffre d'affaires annualisé (11,9 % à fin juin 2021 dans le contexte du rebond post-Covid et des difficultés d'approvisionnement, et 16,0 % à fin juin 2019). Le flux de trésorerie courant inclut également des investissements courants de 171 millions d'euros, quasi stables par rapport à l'an dernier (165 M€).

À **188 millions d'euros**, le **flux de trésorerie libre** inclut des investissements exceptionnels en forte baisse à 66 millions d'euros (117 M€ à fin juin 2021), le démarrage des deux projets majeurs concernés étant attendus prochainement. En 2021, le flux de trésorerie libre intégrait également un flux non courant positif de 116 millions d'euros correspondant principalement à la dette fiscale liée à l'impôt sur la plus-value de cession de l'activité PMMA.

Le flux de trésorerie net lié aux opérations de gestion de portefeuille de - 1 507 millions d'euros au premier semestre 2022 correspond essentiellement à l'acquisition des adhésifs de performance d'Ashland finalisée le 28 février 2022. L'an passé, ce flux s'élevait à 896 millions d'euros et intégrait notamment le produit de la cession du PMMA finalisée en mai 2021.

### FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT

Le **flux de trésorerie provenant du financement** s'élève à **384 millions d'euros** au 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre - 350 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, il intègre principalement l'augmentation de l'endettement court terme pour un montant proche de 650 M€ sans impact sur la dette nette, ainsi que le paiement du dividende de 3 euros par action au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 222 millions d'euros.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, il incluait principalement le dividende de 2,50 euros par action payé au titre de l'exercice 2020 pour un montant total de 191 millions d'euros et le coût des rachats d'actions propres pour 104 millions d'euros.

### 1.4.4 Analyse du bilan

(En millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	Variation
Actifs non courants (*)	8 541	6 772	+ 26,1 %
Besoin en fonds de roulement	1 902	1 185	+ 60,5 %
<b>Capitaux employés</b>	<b>10 443</b>	<b>7 957</b>	<b>+ 31,2 %</b>
Actifs d'impôts différés	134	144	- 6,9 %
Actifs destinés à être cédés	4	4	
Provisions pour retraites et avantages du personnel	376	493	- 23,7 %
Autres provisions	438	429	+ 2,1 %
<b>Total des provisions</b>	<b>814</b>	<b>922</b>	<b>- 11,7 %</b>
Actifs long terme couvrant certaines provisions	134	127	+ 5,5 %
<b>Total des provisions nettes des actifs non courants</b>	<b>680</b>	<b>795</b>	<b>- 14,5 %</b>
Passifs d'impôts différés	362	342	+ 5,8 %
Autres passifs non courants	15	14	+ 7,1 %
<b>Dette nette (hors obligations hybrides)</b>	<b>2 089</b>	<b>477</b>	<b>+ 337,9 %</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 301</b>	<b>6 350</b>	<b>+ 15,0 %</b>

(\*) Hors impôts différés et y compris actifs de retraite

Entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022, les actifs non courants ont augmenté de 1 769 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par :

- l'impact des acquisitions pour un montant de 1 437 millions d'euros, correspondant essentiellement à l'intégration des actifs des adhésifs de performance d'Ashland qui s'est traduit notamment par l'enregistrement d'un goodwill provisoire de 1 191 millions d'euros (pour plus de détails voir la note 3.1 Regroupement d'entreprises des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022) ;
- des investissements corporels et incorporels d'un montant total de 237 millions d'euros dont 171 millions d'euros d'investissements courants et 66 millions d'euros d'investissements exceptionnels ;
- des droits d'utilisation au titre des engagements locatifs du Groupe dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 en augmentation de 42 millions d'euros ;
- des amortissements et dépréciations pour un montant total de 326 millions d'euros dont principalement (i) 266 millions d'euros d'amortissements et dépréciations courants qui intègrent 33 millions d'euros au titre de l'application de la norme IFRS 16, (ii) 40 millions d'euros d'amortissements liés aux revalorisations des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés dans le cadre de l'allocation des prix d'acquisition et (iii) 20 millions d'euros de dépréciations exceptionnelles d'actifs industriels et incorporels (y compris *goodwill*) ; et
- un effet de conversion positif de 354 millions d'euros principalement lié à la forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar US à la clôture.

Au 30 juin 2022, le besoin en fonds de roulement (BFR) augmente de 717 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette augmentation reflète principalement le niveau d'activité et la saisonnalité traditionnelle, les prix de vente élevés, ainsi que la forte inflation des matières premières et de l'énergie.

Elle inclut également un effet de change positif de 30 millions d'euros. Au 30 juin 2022, le besoin en fonds de roulement reste bien maîtrisé, représentant 14,9 % du chiffre d'affaires annualisé (11,9 % à fin juin 2021 dans le contexte du rebond post-Covid et des difficultés d'approvisionnement, et 16,0 % à fin juin 2019).

En conséquence, les capitaux employés du Groupe ont augmenté, entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022, de 2 486 millions d'euros et s'établissent à 10 443 millions d'euros au 30 juin 2022.

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 134 millions d'euros au 30 juin 2022, en baisse de 10 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

Le montant des provisions brutes s'élève à 814 millions d'euros. Certaines de ces provisions, pour un montant total de 102 millions d'euros, sont couvertes principalement par le mécanisme de garanties octroyées par Total et décrites à la note 9.1.2 des notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022 (voir section 2 du présent document) et donc par des actifs long-terme comptabilisés au bilan. Il s'agit principalement des provisions relatives aux friches industrielles américaines. Au 30 juin 2022, les provisions nettes de ces actifs non courants sont en baisse de 115 millions d'euros et s'élèvent à 680 millions d'euros. Cette évolution traduit essentiellement la diminution des engagements sociaux.

La décomposition des provisions nettes par nature est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30/06/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Retraites	232	324
Autres engagements envers le personnel	130	158
Environnement	116	120
Restructurations	46	49
Autres	156	144

Entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022, les provisions nettes pour retraites ont diminué de 92 millions d'euros principalement en raison de la hausse très significative des taux d'actualisation sur l'ensemble des zones qui a entraîné une baisse des engagements pour retraite, partiellement compensée par la revalorisation des actifs financiers de couverture aux États-Unis et au Royaume-Uni. L'effet de change est positif de 9 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Les provisions pour avantages du personnel (frais médicaux, prévoyance, gratifications d'ancienneté et médailles du travail) ont diminué de 28 millions d'euros. Cette baisse s'explique également principalement par la hausse très significative des taux d'actualisation sur l'ensemble des zones. L'augmentation des provisions pour sinistres et litiges correspond essentiellement à des frais juridiques sur des procédures en cours aux États-Unis.

Le montant total représenté par la dette nette et les obligations hybrides s'établit à 2 789 millions d'euros au 30 juin 2022 (1 177 millions d'euros au 31 décembre 2021), soit 1,3 fois l'EBITDA des 12 derniers mois. Cette augmentation reflète principalement le paiement de l'acquisition des adhésifs de performance d'Ashland pour un montant proche de 1,5 milliard d'euros et le paiement du dividende de 3,0 euros par action pour un montant total de 222 millions d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 7 301 millions d'euros contre 6 350 millions d'euros à fin 2021. La hausse de 951 millions d'euros intègre principalement (i) le résultat net de la période de 732 millions d'euros, (ii) et le versement d'un dividende de 3,0 euros par action pour un montant total de 222 millions d'euros. Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, un produit net de 96 millions d'euros a été reconnu au titre des écarts actuariels sur les provisions pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et a été comptabilisé en situation nette, ainsi que des écarts de conversion à hauteur de 327 millions d'euros.

## 1.5 Transactions avec les parties liées

Les transactions entre sociétés consolidées ont été éliminées dans le processus de consolidation. Par ailleurs, dans le cours normal de ses activités, le Groupe entretient des relations d'affaires avec certaines sociétés non consolidées ou comptabilisées par équivalence pour des valeurs non significatives.

## 1.6 Faits marquants depuis le 30 juin 2022

### 1.6.1 Acquisitions et cessions

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Arkema a finalisé l'acquisition de Permoseal en Afrique du Sud, un leader des solutions adhésives pour le bricolage, l'emballage et la construction. Très présent dans les circuits de distribution, Permoseal a réalisé un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros en 2021 et permettra à Bostik de compléter son offre dans la région et renforcer ses positions sur les marchés dynamiques de l'industrie, de la construction et du bricolage en Afrique du Sud et en Afrique subsaharienne.

Le 21 juillet 2022, le Groupe a annoncé le projet d'acquisition de la société Polimeros Especiales, un acteur majeur dans le domaine des résines acryliques aqueuses sans solvant au Mexique qui permettra à Arkema de renforcer sa position dans cette région à forte croissance. Cette société, qui emploie 230 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de dollars US en 2021.

### 1.6.2 Financement

Le 28 juillet 2022, le Groupe a amendé et étendu sa ligne de crédit syndiquée arrivant à échéance le 29 juillet 2024. Le montant a été porté à 1,1 milliard d'euros et la maturité étendue au 28 juillet 2027 avec deux options d'extension d'un an soumises à l'accord des prêteurs. Suite à cet amendement, l'engagement financier de respecter un certain ratio d'endettement net / EBITDA ne figure plus parmi les cas d'exigibilité anticipée. En outre, les indicateurs RSE tiennent compte des nouveaux objectifs du Groupe. Cette ligne a pour objet le financement des besoins généraux du Groupe et sert de ligne de substitution au programme de titres négociables à court terme.

### 1.6.3 Responsabilité sociétale d'entreprise

Arkema a renforcé son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en publiant, le 7 juillet 2022, son nouveau plan climat. Ainsi, en ligne avec les attentes de l'Accord de Paris qui vise à contenir le réchauffement climatique à la fin du siècle à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, le Groupe s'est fixé l'objectif ambitieux, établi selon une approche SBT (*Science Based Target*), de réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre de scopes 1 et 2, ainsi que celles de scope 3 à l'horizon 2030 par rapport à 2019. Le Groupe relève ainsi son niveau d'engagement d'une trajectoire *well below* 2°C sur les scopes 1 et 2 à une trajectoire 1,5°C sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Cet objectif de décarbonation repose sur l'efficacité énergétique et l'évolution du mix énergétique pour les scopes 1 et 2, ainsi que sur la réduction des activités les plus émissives, l'innovation contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'engagement des fournisseurs envers le climat pour le scope 3. Par ailleurs, cet objectif sera supporté par une augmentation des investissements participant à la décarbonation, qui pourraient atteindre un cumul de 400 millions d'euros d'ici 2030 et qui seront inclus dans l'enveloppe des investissements courants du Groupe.

## 1.7 Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours des six prochains mois sont identiques à ceux décrits au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2021 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 29 mars 2022 sous le numéro de dépôt D.22-0185. Ce document est disponible sur le site internet d'Arkema ([www.arkema.com](http://www.arkema.com)) à la rubrique « Investisseurs » et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Par ailleurs, une mise à jour des passifs éventuels est présentée dans les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022.

## 1.8 Perspectives

Le second semestre s'inscrit dans un contexte marqué par les risques de confinement en Chine, les tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine, les craintes concernant la disponibilité et le prix du gaz naturel et de l'électricité en Europe, ainsi que la hausse sensible du niveau d'inflation, autant de facteurs qui pourraient peser sur la demande future.

Dans ce contexte, le Groupe bénéficiera de sa présence géographique équilibrée et restera attentif à l'évolution des conditions de marché. Il veillera par ailleurs à prendre en compte l'inflation dans ses prix de vente, à gérer strictement ses frais fixes et ses stocks, et à poursuivre son innovation dans les matériaux de haute performance.

Malgré l'environnement macroéconomique incertain et le recul observé des volumes en Europe, Arkema relève ses objectifs annuels et vise désormais en 2022, hors nouvelle perturbation significative du contexte mondial, une croissance de 17 % à 22 % de l'EBITDA annuel à périmètre constant par rapport à 2021 (vs « légère hausse » précédemment), soit un EBITDA d'environ 2 100 millions d'euros.

Le Groupe réitère également sa confiance dans sa capacité à réaliser les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés pour 2024 et poursuivra la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique au service du développement durable. Arkema s'appuiera ainsi sur sa politique d'acquisitions ciblées, ses extensions de capacités industrielles pour accompagner la croissance de ses clients sur des marchés à fort potentiel, sur ses nombreuses initiatives dans le domaine de la RSE et enfin sur la force de son innovation qui devrait permettre de générer 1,5 milliard d'euros de nouveaux revenus entre 2019 et 2030 autour de ses cinq grandes plateformes de R&D.

## **2 États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022**

<b>Compte de résultats consolidé</b>	page 17
<b>État du résultat global consolidé</b>	page 18
<b>Bilan consolidé</b>	page 19
<b>Tableau des flux de trésorerie consolidés</b>	page 20
<b>Tableau de variation des capitaux propres consolidés</b>	page 21
<b>Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2022</b>	page 22



**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<i>(4.8 &amp; 4.9)</i>	<b>6 071</b>	<b>4 621</b>
Coûts et charges d'exploitation		(4 485)	(3 581)
Frais de recherche et développement		(133)	(119)
Frais administratifs et commerciaux		(435)	(387)
Autres charges et produits	<i>(5.1)</i>	(70)	708
<b>Résultat d'exploitation</b>	<i>(4.8)</i>	<b>948</b>	<b>1 242</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		(1)	1
Résultat financier	<i>(10.1)</i>	(14)	(28)
Impôts sur le résultat	<i>(7)</i>	(201)	(263)
<b>Résultat net</b>		<b>732</b>	<b>952</b>
Dont résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		2	2
<b>Dont résultat net – part du Groupe</b>		<b>730</b>	<b>950</b>
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	<i>(11.6)</i>	9,80	12,38
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>	<i>(11.6)</i>	9,76	12,31

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>
<b>Résultat net</b>		<b>732</b>	<b>952</b>
Effet des couvertures		16	(25)
Autres		—	—
Impôts différés sur effet des couvertures et autres		(3)	—
Variation des écarts de conversion	(11.5)	327	92
<b>Autres éléments recyclables du résultat global</b>		<b>340</b>	<b>67</b>
Effet de revalorisation des titres non consolidés		(1)	(2)
Pertes et gains actuariels	(6.1)	115	67
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		(19)	(14)
<b>Autres éléments non recyclables du résultat global</b>		<b>95</b>	<b>51</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES RECONNUS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>435</b>	<b>118</b>
<b>Résultat global</b>		<b>1 167</b>	<b>1 070</b>
Dont résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		3	3
<b>Dont résultat global – part du Groupe</b>		<b>1 164</b>	<b>1 067</b>

## BILAN CONSOLIDÉ

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>30 juin 2022</b>	<b>31 décembre 2021</b>
<b>ACTIF</b>			
<i>Goodwill</i>	(8.1)	3 259	1 925
Autres immobilisations incorporelles, valeur nette	(8.2)	1 712	1 517
Immobilisations corporelles, valeur nette	(8.3)	3 231	3 031
Investissements dans les sociétés mises en équivalence		29	29
Autres titres de participation		52	52
Actifs d'impôts différés		134	144
Autres actifs non courants		258	218
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>8 675</b>	<b>6 916</b>
Stocks		1 662	1 283
Clients et comptes rattachés		1 945	1 432
Autres créances		208	181
Impôts sur les sociétés – créances		88	91
Actifs financiers dérivés courants		63	109
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 342	2 285
Actifs destinés à être cédés	(3.2)	4	4
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>5 312</b>	<b>5 385</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>13 987</b>	<b>12 301</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
Capital	(11.1)	743	767
Primes et réserves		5 973	5 598
Actions propres	(11.3)	(34)	(305)
Écarts de conversion		569	243
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>		<b>7 251</b>	<b>6 303</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		50	47
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 301</b>	<b>6 350</b>
Passifs d'impôts différés		362	342
Provisions pour retraites et avantages du personnel	(6.1)	376	493
Autres provisions et autres passifs non courants	(9.1)	453	443
Emprunts et dettes financières à long terme	(10.2)	2 698	2 680
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>3 889</b>	<b>3 958</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		1 400	1 274
Autres créiteurs et dettes diverses		456	430
Impôts sur les sociétés – dettes		173	155
Passifs financiers dérivés courants		35	52
Emprunts et dettes financières à court terme	(10.2)	733	82
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	(3.2)	—	—
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>2 797</b>	<b>1 993</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>		<b>13 987</b>	<b>12 301</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Résultat net		732	952
Amortissements et provisions pour dépréciation d'actifs		326	421
Autres provisions et impôts différés		(22)	47
(Profits)/Pertes sur cession d'actifs long terme		(4)	(949)
Dividendes moins résultat des sociétés mises en équivalence		2	(1)
Variation du besoin en fonds de roulement	(5.2)	(518)	(43)
Autres variations		15	6
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>531</b>	<b>433</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
Investissements incorporels et corporels	(4.3)	(237)	(285)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(99)	(36)
Coût d'acquisition des activités, net de la trésorerie acquise	(3.1)	(1 493)	(42)
Augmentation des prêts à long terme		(40)	(16)
<b>Investissements</b>		<b>(1 869)</b>	<b>(379)</b>
Produits de cession d'actifs incorporels et corporels		6	6
Produits de cession des activités, nets de la trésorerie cédée	(3.2)	—	1 120
Produits de cession de titres de participation non consolidés		—	4
Remboursement de prêts à long terme		13	9
<b>Désinvestissements</b>		<b>19</b>	<b>1 139</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS NETS</b>		<b>(1 850)</b>	<b>760</b>
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
Variation de capital et primes	(11.1)	—	—
Rachat d'actions propres	(11.3)	(2)	(104)
Emission d'obligations hybrides	(11.2)	—	—
Rachat d'obligations hybrides	(11.2)	—	—
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère	(11.4)	(222)	(191)
Rémunération versée aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée	(11.2)	(5)	(4)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
Augmentation de l'endettement long terme		3	6
Diminution de l'endettement long terme		(37)	(26)
Augmentation/(Diminution) de l'endettement court terme		648	(30)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT</b>		<b>384</b>	<b>(350)</b>
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		(935)	843
Incidence variations change et périmètre		(8)	(15)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		2 285	1 587
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE</b>		<b>1 342</b>	<b>2 415</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions d'euros)	Capital social	Primes	Obligations hybrides	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>767</b>	<b>1 272</b>	<b>700</b>	<b>3 626</b>	<b>243</b>	<b>(305)</b>	<b>6 303</b>	<b>47</b>	<b>6 350</b>
Dividendes payés	—	—	—	(227)	—	—	(227)	(1)	(228)
Emissions d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(24)	(246)	—	—	—	270	—	—	—
Rachat d'actions propres	—	—	—	—	—	(2)	(2)	—	(2)
Attribution d'actions propres aux salariés	—	—	—	(3)	—	3	—	—	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	13	—	—	13	—	13
Emission d'obligations hybrides	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rachat/remboursement d'obligations hybrides	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	1	1
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>(24)</b>	<b>(246)</b>	<b>—</b>	<b>(217)</b>	<b>—</b>	<b>271</b>	<b>(216)</b>	<b>—</b>	<b>(216)</b>
Résultat net	—	—	—	730	—	—	730	2	732
Total des produits et charges reconnus directement en capitaux propres	—	—	—	108	326	—	434	1	435
<b>Résultat global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>838</b>	<b>326</b>	<b>—</b>	<b>1 164</b>	<b>3</b>	<b>1 167</b>
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>743</b>	<b>1 026</b>	<b>700</b>	<b>4 247</b>	<b>569</b>	<b>(34)</b>	<b>7 251</b>	<b>50</b>	<b>7 301</b>

(En millions d'euros)	Capital social	Primes	Obligations hybrides	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>767</b>	<b>1 272</b>	<b>700</b>	<b>2 486</b>	<b>(32)</b>	<b>(6)</b>	<b>5 187</b>	<b>48</b>	<b>5 235</b>
Dividendes payés	—	—	—	(195)	—	—	(195)	(1)	(196)
Émissions d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rachat d'actions propres	—	—	—	—	—	(104)	(104)	—	(104)
Attribution d'actions propres aux salariés	—	—	—	(1)	—	1	—	—	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	8	—	—	8	—	8
Emission d'obligations hybrides	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rachat/remboursement d'obligations hybrides	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres*	—	—	—	(226)	—	—	(226)	2	(224)
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(414)</b>	<b>—</b>	<b>(103)</b>	<b>(517)</b>	<b>1</b>	<b>(516)</b>
Résultat net	—	—	—	950	—	—	950	2	952
Total des produits et charges reconnus directement en capitaux propres	—	—	—	26	91	—	117	1	118
<b>Résultat global</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>976</b>	<b>91</b>	<b>—</b>	<b>1 067</b>	<b>3</b>	<b>1 070</b>
<b>Au 30 juin 2021</b>	<b>767</b>	<b>1 272</b>	<b>700</b>	<b>3 048</b>	<b>59</b>	<b>(109)</b>	<b>5 737</b>	<b>52</b>	<b>5 789</b>

\*dont l'engagement résiduel du groupe de 224 millions d'euros au titre du programme de rachat d'actions 2021 en contrepartie d'une dette court

**Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2022**

Note 1 : Faits marquants	23
Note 2 : Principes comptables et nouvelles normes	23
Note 3 : Périmètre de consolidation	25
Note 4 : Indicateurs alternatifs de performance et information sectorielle	27
Note 5 : Autres éléments de l'activité opérationnelle	31
Note 6 : Provisions pour retraites et avantages du personnel	34
Note 7 : Impôts	35
Note 8 : Immobilisations incorporelles et corporelles	35
Note 9 : Autres provisions et passifs non courants, passifs éventuels et litiges	39
Note 10 : Financement	42
Note 11 : Capitaux propres et résultat par action	44
Note 12 : Évènements postérieurs à la clôture	45
Note 13 : Liste des sociétés consolidées	46

## Note 1 : Faits marquants

### 1.1. GESTION DU PORTEFEUILLE

Le 28 février 2022, le Groupe a finalisé l'acquisition de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland, qu'il avait annoncée le 31 août 2021 sur la base d'une valeur d'entreprise de 1 650 millions de dollars US. Cette opération constitue une étape majeure dans le renforcement du segment Adhésifs d'Arkema. Cette activité, qui emploie environ 330 personnes et exploite 6 unités de production principalement en Amérique du Nord, offre d'excellentes complémentarités commerciales, technologiques et géographiques avec Bostik.

Par ailleurs, le Groupe a élargi son offre d'adhésifs de haute précision avec l'acquisition, finalisée le 1<sup>er</sup> avril 2022, de la société Shanghai Zhiguan Polymer Materials (PMP) en Chine, spécialisée dans les adhésifs thermofusibles pour le marché de l'électronique grand public.

Les impacts de ces opérations sont détaillés dans la note 3.1 « Regroupement d'entreprises ».

### 1.2. AUTRES FAITS MARQUANTS

Suite à la finalisation le 24 novembre 2021 du programme de rachats d'actions de 300 millions d'euros, le Conseil d'administration du 24 janvier 2022 a décidé de procéder à la réduction de 3,19 % du capital social d'Arkema, par annulation de 2 450 435 actions auto-détenues acquises pour un montant de 270 millions d'euros. À la suite de cette opération, le capital social d'Arkema s'élève à 742 860 410 euros divisés en 74 286 041 actions d'un nominal de 10 euros.

## Note 2 : Principes comptables et nouvelles normes

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 du Groupe. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Arkema acteur majeur des Matériaux de Spécialités, est une société anonyme à Conseil d'administration soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Le LEI du Groupe Arkema est 9695000EHMS84KKP2785.

Le siège de la Société est domicilié au 420, rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes (France). Elle a été constituée le 31 janvier 2003 et les titres d'Arkema sont cotés à la bourse de Paris (Euronext) depuis le 18 mai 2006. L'entité mère du Groupe est Arkema SA.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2022 ont été établis sous la responsabilité du Président-directeur général d'Arkema et ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Arkema en date du 28 juillet 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022 ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34

« Information financière intermédiaire » et établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), en conformité avec les normes internationales telles que publiées par l'IASB au 30 juin 2022, ainsi qu'avec les normes internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2022.

Le référentiel adopté par la Commission européenne est consultable sur le site internet suivant : <https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002>.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2022 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir :

Amendements à IFRS 3	Référence au Cadre Conceptuel	Adoptés par l'Union européenne le 2 juillet 2022
Amendements à IAS 16	Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue	Adoptés par l'Union européenne le 2 juillet 2022
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts d'exécution du contrat	Adoptés par l'Union européenne le 2 juillet 2022
Améliorations annuelles	Cycle 2018 - 2020	Adoptés par l'Union européenne le 2 juillet 2022

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 30 juin 2022.

Une réforme des principaux taux de référence est en cours avec le remplacement des taux d'intérêts interbancaires (IBOR – Interbank Offered Rates) par des taux alternatifs sans risque (Risk Free Rate). Le Groupe s'est organisé pour une transition progressive vers les taux sans risques et reste attentif aux travaux de place et des publications des différentes instances. Les impacts de la réforme sont principalement de nature opérationnelle et sans incidence significative sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2022.

Les normes, amendements ou interprétations publiés respectivement par l'IASB et l'IFRS IC, et d'application non obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et non appliqués par anticipation par le Groupe, sont :

Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	Non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2022
Amendements à IAS 1	Informations à fournir sur les méthodes comptables	Adoptée par l'Union européenne le 3 mars 2022
Amendements à IAS 8	Définition d'une estimation comptable	Adoptée par l'Union européenne le 3 mars 2022
Amendements à IAS 12	"Impôts sur le résultat" : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	Non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2022
Amendements à IFRS 17	Application d'IFRS 17 et IFRS 9 : information comparative	Non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2022
IFRS 17	Contrats d'assurance	Adoptée par l'Union européenne le 23 novembre 2021

Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de l'application de ces amendements et de cette norme.

L'établissement des comptes consolidés intermédiaires résumés conformément aux normes IFRS conduit la direction du Groupe à réaliser des estimations et émettre des hypothèses, qui peuvent avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs et passifs à la date de préparation des états financiers et avoir une contrepartie dans le compte de résultat. La direction a réalisé ses estimations et émis ses hypothèses sur la base de l'expérience passée et de la prise en compte des différents facteurs considérés comme raisonnables pour l'évaluation des actifs et passifs. Ainsi les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis en tenant compte notamment du contexte actuel de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et du conflit en Ukraine et sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir un impact significatif sur ces évaluations. Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, des engagements de retraite, des impôts différés et des provisions. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels et des engagements hors bilan existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés fait également l'objet d'estimations.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en millions d'euros arrondis au million d'euros le plus proche, sauf indication contraire.



Les sociétés étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leurs bilans sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans le poste « Écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres des états financiers consolidés pour la part Groupe et dans le poste « Participations ne donnant pas le contrôle » pour la part non attribuable directement ou indirectement au Groupe. Par exception, certaines sociétés peuvent avoir une devise fonctionnelle différente de la devise locale.

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par l'entité réalisant la transaction dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les pertes et profits résultant de la conversion sont enregistrés dans le résultat d'exploitation courant, sauf ceux résultant de financements non couverts qui sont comptabilisés dans le résultat financier.

Le profil type de l'activité du Groupe l'expose à des effets de saisonnalité. Différentes caractéristiques contribuent à ces effets :

- La demande pour les produits fabriqués par le Groupe est en général plus faible pendant les mois d'été (juillet, août) et de décembre notamment en raison du ralentissement de l'activité industrielle observé principalement en France et en Europe ;
- Dans certaines activités du Groupe, en particulier celles servant les marchés des peintures et revêtements et de la réfrigération et air conditionné, le niveau des ventes est en général plus fort au cours du premier semestre qu'au cours du second semestre. A contrario, dans les adhésifs, les deux semestres sont plus équilibrés ;
- Les grands arrêts pluriannuels des unités de production du Groupe pour maintenance ont également une influence sur la saisonnalité et sont, en général, plutôt réalisés au deuxième semestre.

Ces effets de saisonnalité observés dans le passé ne sont pas nécessairement représentatifs du futur mais peuvent influencer la variation du résultat et du besoin en fonds de roulement entre les différents trimestres de l'exercice.

## Note 3 : Périmètre de consolidation

### 3.1 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

#### 3.1.1. Regroupements d'entreprises du semestre

Comme détaillé dans la note 1.1 « Gestion de portefeuille », les regroupements correspondent en 2022 à l'acquisition de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland et la société Shanghai Zhiguan Polymer Materials (PMP).

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe a utilisé la méthode de l'acquisition pour le traitement comptable de ces opérations.

La valeur comptabilisée dans les comptes au 30 juin 2022 des actifs identifiables acquis et des passifs de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland repris à la date d'acquisition s'analyse comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Juste valeur de l'activité <i>Performance Adhesives</i> d'Ashland</b>
Immobilisations incorporelles	166
Immobilisations corporelles	66
<b>Total actif non courant</b>	<b>232</b>
Stocks	41
Clients et comptes rattachés	43
<b>Total actif courant</b>	<b>84</b>
Provisions long terme	2
Emprunts et dette financières à long terme	1
<b>Total passif non courant</b>	<b>3</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	21
Autres passifs courants	2
<b>Total passif courant</b>	<b>23</b>
<b>Juste valeur de l'actif net</b>	<b>290</b>
<b>Goodwill</b>	<b>1 191</b>

Les immobilisations incorporelles correspondent à la technologie pour 132 millions d'euros et la marque pour 34 millions d'euros.

Le *goodwill* de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland comptabilisé au 30 juin 2022 de 1 191 millions d'euros a été déterminé de façon provisoire et une quote-part de ce *goodwill* est amortissable fiscalement aux Etats-Unis. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois suivant la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation des actifs acquis et passifs repris.

### **3.1.2. Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Poliplas, Agiplast et l'activité d'Edge Adhesives au Texas**

Le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition de la société Poliplas, la société Agiplast et l'activité d'Edge Adhesives au Texas.

Les immobilisations incorporelles évaluées à leur juste valeur comprennent principalement des technologies et relations clients. Ces immobilisations incorporelles s'élèvent à 27 millions d'euros.

Le *goodwill* final s'élève à 17 millions d'euros sur ces trois acquisitions et correspond principalement à la valeur des technologies futures et au développement commercial attendu. Les *goodwills* amortissables fiscalement s'élèvent à 4 millions.

## **3.2 ACTIFS DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS**

La finalisation de la cession de l'activité PMMA a été annoncée le 3 mai 2021. Dans le compte de résultat à fin juin 2021, la plus-value provisoire avant déduction des frais de cession s'élevait à 947 millions d'euros avant impôts. Elle est incluse dans la ligne « Autres charges et produits » en 2021 (Cf note 5.1 « Autres charges et produits »).

L'encaissement du prix est inclus dans la ligne « Produit de cession des activités, net de la trésorerie cédée » du tableau de flux de trésorerie en 2021.

Dans le cadre du désengagement de l'activité PMMA, Arkema a signé un accord le 6 mai 2021 avec Hanwha prévoyant l'arrêt de la production sur le site de Jinhae (Corée du Sud) et la cession du terrain sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2022. Ces actifs sont donc présentés en « Actifs destinés à être cédés » à fin décembre 2021 et juin 2022.

## **3.3. GARANTIES DE PASSIF ACCORDÉES**

À l'occasion de cessions d'activité, le Groupe Arkema a parfois accordé des garanties de passif aux repreneurs. Dans la plupart des cas, les garanties accordées sont plafonnées et limitées dans le temps. Elles sont également limitées dans leur contenu, les motifs de recours étant restreints à certaines natures de charges ou litiges. Dans la majorité des cas, elles portent sur les risques de survenance de charges ou litiges liés à l'environnement.

Le montant résiduel cumulé des garanties de passif plafonnées accordées par le Groupe s'élève à 58 millions d'euros au 30 juin 2022 (89 millions d'euros au 31 décembre 2021). Il s'entend net des montants déjà provisionnés au bilan au titre des garanties de passif.

## Note 4 : Indicateurs alternatifs de performance et information sectorielle

Afin de suivre et d'analyser la performance financière du Groupe et celle de ses différentes activités, la direction du Groupe utilise des indicateurs alternatifs de performance, indicateurs financiers non définis dans les IFRS. Une réconciliation avec les agrégats des états financiers consolidés IFRS est présentée dans cette note.

### 4.1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT (REBIT) ET EBITDA

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>948</b>	<b>1 242</b>
- Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activité		(40)	(34)
- Autres charges et produits	(5.1)	(70)	708
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT (REBIT)</b>		<b>1 058</b>	<b>568</b>
- Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels		(266)	(268)
<b>EBITDA</b>		<b>1 324</b>	<b>836</b>

Détails des amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels :

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>
<b>Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)</b>	(8.1 & 8.2 & 8.3)	<b>(326)</b>	<b>(421)</b>
Dont amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels		(266)	(268)
Dont amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activité		(40)	(34)
Dont dépréciations en autres charges et produits	(5.1)	(20)	(119)

### 4.2 RÉSULTAT NET COURANT ET RÉSULTAT NET COURANT PAR ACTION

<i>(En millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2021</b>
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>		<b>730</b>	<b>950</b>
- Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activité		(40)	(34)
- Autres charges et produits	(5.1)	(70)	708
- Autres charges et produits attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		—	—
- Impôts sur les amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activité		8	8
- Impôts sur autres charges et produits		7	(158)
- Impôts non courants		6	—
<b>RÉSULTAT NET COURANT</b>		<b>819</b>	<b>426</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		73 954 187	76 338 552
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles	(11.6)	74 286 041	76 736 476
<b>RÉSULTAT NET COURANT PAR ACTION (EN EUROS)</b>		<b>11,07</b>	<b>5,58</b>
<b>RÉSULTAT NET COURANT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)</b>		<b>11,02</b>	<b>5,55</b>

### 4.3 INVESTISSEMENTS COURANTS

<i>(En millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
<b>INVESTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS</b>	<b>237</b>	<b>285</b>
- Investissements exceptionnels	66	117
- Investissements liés à des opérations de gestion du portefeuille	—	—
- Investissements sans impact sur la dette nette	0	3
<b>INVESTISSEMENTS COURANTS</b>	<b>171</b>	<b>165</b>

Les investissements exceptionnels correspondent à un nombre très limité d'investissements relatifs à des projets majeurs de développement qui sont présentés séparément dans le cadre de la communication financière compte tenu de leur taille et de leur nature. Sur les deux exercices, il s'agit des investissements dans les Polyamides de Spécialités en Asie, et dans le partenariat avec Nutrien pour la fourniture d'acide fluorhydrique aux Etats-Unis.

Les investissements liés à des opérations de gestion du portefeuille correspondent à l'impact des opérations d'acquisition d'actifs.

### 4.4 FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE

<i>(En millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	531	433
+ Flux de trésorerie provenant des investissements nets	(1 850)	760
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET</b>	<b>(1 319)</b>	<b>1 193</b>
- Flux de trésorerie nets liés aux opérations de gestion du portefeuille	(1 507)	896
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIBRE</b>	<b>188</b>	<b>297</b>
- Investissements exceptionnels	(66)	(117)
- Flux de trésorerie non courants	(7)	116
<b>FLUX DE TRÉSORERIE COURANT</b>	<b>261</b>	<b>298</b>

Les flux de trésorerie nets liés aux opérations de gestion du portefeuille correspondent à l'impact des opérations d'acquisition et de cession décrites dans la note 1 « Faits marquants ».

Les flux de trésorerie non courants correspondent aux flux de trésorerie liés aux autres produits et charges détaillés dans la note 5.1. « Autres charges et produits ». Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le flux de trésorerie non courant positif correspondait principalement à la dette fiscale liée à l'impôt sur la plus-value de cession de l'activité PMMA. Cet impôt est comptabilisé dans les flux nets liés aux opérations de gestion de portefeuille du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et a été décaissé au 2<sup>nd</sup> semestre 2021.

### 4.5 DETTE NETTE

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
Emprunts et dettes financières à long terme	(10.2)	2 698	2 680
+ Emprunts et dettes financières à court terme	(10.2)	733	82
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10.2)	1 342	2 285
<b>DETTE NETTE</b>		<b>2 089</b>	<b>477</b>
<sup>4</sup> Obligations hybrides	(11.2)	700	700
<b>DETTE NETTE ET OBLIGATIONS HYBRIDES</b>		<b>2 789</b>	<b>1 177</b>

### 4.6 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
Stocks		1 662	1 283
+ Créances clients et comptes rattachés		1 945	1 432
+ Autres débiteurs et créances diverses y compris impôts société		296	272
+ Actifs financiers dérivés courants		63	109
- Dettes fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés		1 400	1 274
- Autres créditeurs et dettes diverses y compris impôts société		629	585
- Passifs financiers dérivés courants		35	52
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>1 902</b>	<b>1 185</b>

## 4.7 CAPITAUX EMPLOYÉS

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>30 juin 2022</b>	<b>31 décembre 2021</b>
Goodwill, valeur nette	(8.1)	3 259	1 925
+ Immobilisations incorporelles (hors goodwill) et corporelles, valeur nette	(8.2 & 8.3)	4 943	4 548
+ Titres des sociétés mises en équivalence		29	29
+ Autres titres de participation et Autres actifs non courants		310	270
Besoin en fonds de roulement		1 902	1 185
<b>CAPITAUX EMPLOYÉS</b>		<b>10 443</b>	<b>7 957</b>

## 4.8 INFORMATIONS PAR SEGMENT

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle est présentée en conformité avec le *reporting* interne du Groupe utilisé par la direction générale pour mesurer la performance financière des secteurs et allouer les ressources.

Arkema s'organise autour de trois segments cohérents et complémentaires dédiés à ses Matériaux de Spécialités : les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires regroupant les activités dont les résultats sont plus volatils.

Le segment Adhésifs est dirigé par un membre du Comité exécutif et les segments Matériaux Avancés, Coating Solutions et Intermédiaires sont sous la responsabilité du *Chief Operating Officer*, également membre du Comité exécutif. Tous deux rendent compte au Président-directeur général, principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8, et ont avec lui des contacts réguliers afin de discuter des activités opérationnelles, des résultats financiers, des prévisions ou des projets pour les segments.

Le *Chief Operating Officer* s'appuie sur trois autres membres du Comité exécutif qui lui rendent compte et qui dirigent respectivement le segment Coating Solutions et chacune des deux *Business Lines*<sup>1</sup> (activités ou regroupements d'activités) qui composent le Segment Matériaux Avancés : les Polymères Haute Performance et les Additifs de Performance.

La composition des segments est décrite ci-dessous :

- le segment Adhésifs est composé des *Business Lines* suivantes :
  - Construction et Grand Public regroupant les solutions pour la construction, la rénovation des bâtiments et le bricolage; et
  - Assemblage Industriel regroupant des adhésifs haute performance pour les biens durables, et des solutions adhésives pour le *packaging* et le non tissé.

Les Adhésifs proposent des technologies utilisées dans les activités du bâtiment pour les professionnels et le grand public, avec notamment les mastics, les collages pour sols et carrelages et les systèmes d'étanchéité, ainsi que dans l'industrie avec notamment un savoir-faire de pointe dans l'automobile, le textile, le vitrage, les emballages flexibles et rigides, ainsi que l'hygiène.

- le segment Matériaux Avancés est composé des *Business Lines* suivantes :
  - Polymères Haute Performance regroupant les polyamides de spécialités et le PVDF<sup>2</sup> ; et
  - Additifs de Performance regroupant les agents d'interface qui rassemblent tensio-actifs de spécialités et tamis moléculaires, les peroxydes organiques, la thiochimie et les oxygénés.

Les Matériaux Avancés proposent des solutions innovantes et à haute valeur ajoutée, permettant de répondre aux grands enjeux du développement durable, notamment l'allègement des matériaux, les nouvelles énergies, l'accès à l'eau, le biosourcé ou le recyclage. Ils sont utilisés dans des secteurs variés tels que l'automobile et les transports, le pétrole et gaz, les nouvelles énergies (photovoltaïque, batteries lithium-ion et éolien), les biens de consommation (articles de sports, emballage, produits de beauté et santé...), l'électronique, la construction, les revêtements, la nutrition animale et le traitement de l'eau.

<sup>1</sup> Les *Business Lines* correspondent à des activités ou à des regroupements d'activités

<sup>2</sup> À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'amont du PVDF a été reclassé du segment Intermédiaires (ex Gaz Fluorés) vers le segment Matériaux Avancés (Polymères Haute Performance). L'information sectorielle comparative présentée au 30 juin 2021 a été retraitée en conséquence.

- le segment Coating Solutions est composé des *Business Lines* suivantes :
  - Résines pour Coating regroupant les activités acryliques EU/US et les résines de revêtements ; et
  - Additifs pour Coating regroupant les spécialités photoréliculables de Sartomer et les additifs de rhéologie de Coatex.

Ce segment propose une gamme de produits large et innovante pour les peintures décoratives, les revêtements industriels et les adhésifs, et offre également des solutions pour des applications dans l'industrie du papier, les superabsorbants, le traitement de l'eau ou l'extraction du pétrole et du gaz, et dans des marchés de pointe en forte croissance comme l'impression 3D ou l'électronique.

- le segment Intermédiaires rassemble les activités suivantes :
  - Gaz Fluorés<sup>2</sup>,
  - PMMA; et
  - Acryliques Asie.

Ces activités industrielles de chimie intermédiaire, dans lesquelles Arkema bénéficie de positions de premier plan, regroupent des lignes de produits compétitives et mondiales, utilisées dans de nombreux secteurs industriels tels que la construction, la production de froid (réfrigération et air conditionné), l'automobile, les revêtements et le traitement de l'eau.

Les activités fonctionnelles et financières qui ne sont pas directement affectables aux activités opérationnelles (notamment certains frais de recherche et coûts centraux) sont regroupées dans une section Corporate.

Le résultat d'exploitation et les actifs sont répartis entre chaque segment avant ajustements inter-segment. Les transactions entre segments sont réalisées à des prix de marché.

L'information sectorielle inclut l'activité PMMA jusqu'à sa cession annoncée le 3 mai 2021.

<b>1<sup>er</sup> semestre 2022</b> <i>(En millions d'euros) ***</i>	<b>Adhésifs</b>	<b>Matériaux Avancés</b>	<b>Coating Solutions</b>	<b>Intermédiaires</b>	<b>Corporate</b>	<b>Total</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 449</b>	<b>2 188</b>	<b>1 822</b>	<b>593</b>	<b>19</b>	<b>6 071</b>
<b>EBITDA*</b>	<b>201</b>	<b>556</b>	<b>399</b>	<b>223</b>	<b>(55)</b>	<b>1 324</b>
Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels*	(36)	(134)	(63)	(30)	(3)	(266)
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)*</b>	<b>165</b>	<b>422</b>	<b>336</b>	<b>193</b>	<b>(58)</b>	<b>1 058</b>
Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(28)	(9)	(3)	—	—	(40)
Autres charges et produits	(32)	(22)	(0)	(2)	(14)	(70)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>105</b>	<b>391</b>	<b>333</b>	<b>191</b>	<b>(72)</b>	<b>948</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	—	(1)	—	0	—	(1)
Investissements incorporels et corporels	27	160	39	5	6	237
Dont investissements courants**	27	94	39	5	6	171

\*Cf. note 4.1 « Résultat d'exploitation courant (REBIT) et EBITDA »

\*\*Cf. note 4.3 « Investissements courants »

\*\*\* À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'amont du PVDF a été reclassé dans le segment Matériaux Avancés (ex segment Intermédiaires). Les données de 2021 ont été retraitées en conséquence

1 <sup>er</sup> semestre 2021 (En millions d'euros) ***	Adhésifs	Matériaux Avancés	Coating Solutions	Intermédiaires	Corporate	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 130</b>	<b>1 537</b>	<b>1 279</b>	<b>661</b>	<b>14</b>	<b>4 621</b>
<b>EBITDA*</b>	<b>168</b>	<b>326</b>	<b>235</b>	<b>156</b>	<b>(49)</b>	<b>836</b>
Amortissements et dépréciations courants des actifs corporels et incorporels	(32)	(135)	(58)	(39)	(4)	(268)
<b>Résultat d'exploitation courant (REBIT)*</b>	<b>136</b>	<b>191</b>	<b>177</b>	<b>117</b>	<b>(53)</b>	<b>568</b>
Amortissements liés à la revalorisation des actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'activités	(24)	(7)	(3)	—	—	(34)
Autres charges et produits	(29)	(142)	(13)	904	(12)	708
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>83</b>	<b>42</b>	<b>161</b>	<b>1 021</b>	<b>(65)</b>	<b>1 242</b>
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	—	1	—	(0)	—	1
Investissements incorporels et corporels	28	211	25	14	7	285
Dont investissements courants**	28	94	22	14	7	165

\*Cf. note 4.1 « Résultat d'exploitation courant (REBIT) et EBITDA »

\*\*Cf. note 4.3 « Investissements courants »

\*\*\* À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'amont du PVDF a été reclassé dans le segment Matériaux Avancés (ex segment Intermédiaires). Les données de 2021 ont été retraitées en conséquence.

## 4.9 INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires est présenté sur la base de la localisation géographique des clients.

1 <sup>er</sup> semestre 2022 (En millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	ALENA *	Asie	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	449	1 590	2 098	1 708	226	<b>6 071</b>

  

1 <sup>er</sup> semestre 2021 (En millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	ALENA *	Asie	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	384	1 364	1 400	1 293	180	<b>4 621</b>

\* États-Unis, Canada, Mexique.

## Note 5 : Autres éléments de l'activité opérationnelle

### 5.1 AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Les autres charges et produits sont en nombre limité, bien identifiés, non récurrents et d'un montant particulièrement significatif que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022			1 <sup>er</sup> semestre 2021		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Restructuration et environnement	(17)	—	(17)	(27)	3	(24)
Dénréciaisons du goodwill	—	—	—	(41)	—	(41)
Dénréciaisons d'actifs (hors goodwill)	(16)	—	(16)	(107)	—	(107)
Sinistres et litiges	(6)	—	(6)	(26)	—	(26)
Résultat de cession et frais d'acquisition	(27)	2	(25)	(42)	965	923
Autres	(6)	—	(6)	(17)	—	(17)
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES ET PRODUITS</b>	<b>(72)</b>	<b>2</b>	<b>(70)</b>	<b>(260)</b>	<b>968</b>	<b>708</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, les charges de restructuration et environnement concernent principalement les segments Corporate et Adhésifs. Des dépréciations d'actifs spécifiques ont été enregistrées principalement dans les activités Oxygénés sur le site de Jarrie en France (cf note 8.3 « Immobilisations corporelles »). Les charges liées aux sinistres et litiges correspondent essentiellement à des frais juridiques sur des procédures en cours aux États-Unis. Les charges et produits de la rubrique résultat de cession et frais d'acquisition proviennent majoritairement de l'acquisition de l'activité *Performance Adhesives* d'Ashland. La rubrique « Autres » inclut principalement les frais de démarrage concernant les investissements exceptionnels dans les Polyamides de Spécialités en Asie (cf note « 4.3 Investissements courants »).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, les charges de restructuration et environnement concernent principalement le segment Adhésifs et les activités Thiochimie et Fluorés en France. Le *goodwill* de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) de l'activité Oxygénés a été intégralement déprécié ainsi que certains autres actifs de cette UGT. Des dépréciations d'actifs ont également été enregistrées en Asie principalement sur les activités Fluorés et sur une créance de Canada Fluorspar NL Inc. (CFI). Les charges liées aux sinistres et litiges correspondent essentiellement aux conséquences de la tempête hivernale Uri au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 au Texas à des frais juridiques sur des procédures en cours aux États-Unis. Les charges et produits de la rubrique résultat de cession et frais d'acquisition proviennent majoritairement de la cession de l'activité PMMA. La rubrique « Autres » inclut principalement l'impact de la prise en compte en France du dispositif de dispense d'activité de manière pérenne dans les comptes du Groupe.

Le montant total des dépréciations d'actifs corporels et incorporels (y compris *goodwill*) inclus dans les autres charges et produits s'élève à (20) millions d'euros au 30 juin 2022 contre (119) millions d'euros au 30 juin 2021.

## 5.2 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros au cours moyen de chaque période. Les tableaux de flux de trésorerie excluent les différences de change dues à la conversion en euros des actifs et passifs des bilans libellés en devises étrangères au cours de fin de période (sauf pour la trésorerie et équivalents de trésorerie).

La variation de besoin en fonds de roulement du tableau de flux de trésorerie s'élève à 518 millions d'euros dans les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et 99 millions d'euros dans les flux de trésorerie provenant des investissements nets.

(En millions d'euros)	31 décembre 2021	Variation de périmètre	Flux monétaires du TFT (exploitation et investissement)	Ecart de conversion	Reclassement	30 juin 2022
Stocks	1 283	41	282	54	2	1 662
+ Créances clients et comptes rattachés hors créances sur immobilisation	1 432	44	406	65	(2)	1 945
+ Autres débiteurs et Créances diverses dont impôts société	272	—	29	9	(14)	296
-Dettes fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés hors fournisseurs d'immobilisation	1 034	21	166	36	(6)	1 251
-Autres créditeurs et dettes diverses dont impôts société	574	3	33	15	(9)	628
<b>TOTAL DES CATEGORIES LIEES A L'EXPLOITATION</b>	<b>1 379</b>	<b>60</b>	<b>518</b>	<b>78</b>	<b>1</b>	<b>2 024</b>
-Autres créditeurs et fournisseurs d'immobilisations	251	—	(99)	8	—	149
<b>TOTAL DES CATEGORIES LIEES AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>(251)</b>	<b>—</b>	<b>99</b>	<b>(8)</b>	<b>—</b>	<b>(149)</b>
+ Actifs et passifs financiers dérivés courants	57	—	(2)	(39)	11	27
<b>TOTAL BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>1 185</b>	<b>60</b>	<b>615</b>	<b>32</b>	<b>12</b>	<b>1 902</b>



### 5.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

#### 5.3.1 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Les principaux engagements donnés sont repris dans le tableau ci-après :

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Garanties accordées	140	110
Lettres de confort	—	—
Cautions sur marché	2	4
Cautions en douane	31	42
<b>TOTAL</b>	<b>173</b>	<b>156</b>

Les garanties accordées concernent principalement des garanties bancaires émises en faveur de collectivités et d'organismes publics (préfectures, agences de l'environnement) au titre d'obligations environnementales ou concernant des sites classés, de Nutrien dans le cadre d'un projet de partenariat pour l'activité Fluorés aux Etats-Unis, ainsi que des garanties de loyer pour le futur siège social du Groupe.

#### 5.3.2 Obligations contractuelles liées aux activités opérationnelles du Groupe

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe Arkema a conclu des contrats pluriannuels d'achat de matières premières et d'énergie pour les besoins physiques de ses usines, afin de garantir la continuité et la sécurité des approvisionnements. La conclusion de tels contrats sur des durées généralement comprises à l'origine entre un et dix ans correspond à une pratique habituelle des entreprises du secteur pour couvrir leurs besoins.

Ces engagements d'achat ont été valorisés en considérant au cas par cas l'engagement financier pris par Arkema envers ses fournisseurs ; certains de ces contrats sont en effet assortis de clauses qui obligent le Groupe à prendre livraison de volumes minimums indiqués au contrat ou, à défaut, de verser au fournisseur des compensations financières. Selon le cas, ces obligations contractuelles sont traduites dans les contrats sous la forme de préavis, d'indemnités à verser au fournisseur en cas de résiliation anticipée ou de clauses de *take or pay*. La valorisation de ces contrats correspond donc au montant minimum dû aux fournisseurs au titre des indemnités financières en cas de dénonciation des contrats ou de non-enlèvement des quantités minimum contractuelles, diminué des quantités pouvant être revendues sur le marché quand le Groupe en a la faculté.

Certains engagements locatifs ou d'achat n'entrent pas dans le périmètre IFRS 16. Il s'agit pour une très grande part d'obligations d'achat irrévocables décrites ci-dessus, ainsi que de contrats de services ou de mise à disposition d'actifs non identifiés ou non contrôlés au 30 juin 2022, étant précisé que seule la part irrévocable des achats restant à courir a été valorisée. Les montants correspondants sont inclus dans le tableau ci-dessous au 30 juin 2022.

Le montant total des engagements financiers du Groupe s'élève à 1 311 millions d'euros au 30 juin 2022 selon l'échéancier suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
N	214	257
N+1	139	104
N+2	112	85
N+3	96	71
N+4	95	72
N+5 jusqu'à expiration des contrats	655	483
<b>Total</b>	<b>1 311</b>	<b>1 072</b>

L'augmentation des engagements du groupe s'explique principalement par la signature d'un contrat d'approvisionnement long-terme de matière première dans le cadre de l'augmentation de capacité de production de 1233ZD aux Etats-Unis.

## Note 6 : Provisions pour retraites et avantages du personnel

### 6.1 PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Engagements de retraite	246	335
Frais médicaux et prévoyance	50	59
Dispense d'activité	17	19
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>313</b>	<b>413</b>
Médailles et gratifications d'ancienneté	63	80
<b>Autres avantages à long terme</b>	<b>63</b>	<b>80</b>
<b>Provisions pour retraites et avantages du personnel</b>	<b>376</b>	<b>493</b>

  

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Montant de la provision au passif	376	493
Montant reconnu à l'actif	(14)	(11)
<b>Provisions nettes pour retraites et avantages du personnel</b>	<b>362</b>	<b>482</b>

Les taux d'actualisation retenus par le Groupe Arkema sont les suivants :

Engagements de retraite et plans de couverture des frais médicaux	France	Allemagne	UK	Reste de l'Europe	USA
Au 30 juin 2022	3,40	3,45	3,80	3,30	4,60
Au 31 décembre 2021	1,40	1,50	2,00	1,20	2,65

Les valeurs actuelles des droits cumulés à la fin de l'année 2021 ont été ajustées au 30 juin 2022 pour tenir compte de l'évolution des taux d'intérêts sur le semestre sur la base des tables de sensibilité élaborées par les actuaires externes du Groupe dans le cadre de l'arrêté des comptes 2021. La juste valeur des actifs a également fait l'objet de nouvelles évaluations au 30 juin 2022. Les conséquences de l'évolution des taux d'actualisation et la revalorisation des actifs ont été comptabilisées dans les écarts actuariels de la période.

L'évolution des provisions nettes pour avantages postérieurs à l'emploi sur le premier semestre 2022 se décompose comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	Engagements de retraite	Frais médicaux et prévoyance	Dispense d'activité	Total avantages postérieurs à l'emploi
<b>Passif/(Actif) net à l'ouverture</b>	<b>324</b>	<b>59</b>	<b>19</b>	<b>402</b>
Montant de la provision au passif	335	59	19	413
Montant reconnu à l'actif	(11)	—	—	(11)
(Produit)/Charges de l'exercice	11	—	—	11
Cotisations et prestations nettes versées	(8)	—	(2)	(10)
Variation du périmètre	1	—	—	1
Écarts actuariels reconnus en situation nette	(103)	(12)	—	(115)
Écarts de conversion	7	3	—	10
Autres	—	—	—	—
<b>Passif/(Actif) net à la clôture</b>	<b>232</b>	<b>50</b>	<b>17</b>	<b>299</b>
Montant de la provision au passif	246	50	17	313
Montant reconnu à l'actif	(14)	—	—	(14)

## 6.2 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### 6.2.1. Attribution gratuite d'actions

Le 9 novembre 2021, le Conseil d'administration a décidé de mettre en place deux plans d'attribution d'actions de performance au bénéfice de collaborateurs, notamment ceux investis de responsabilités dont l'exercice influe sur les résultats du Groupe.

Les mouvements intervenus sur les plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 30 juin 2022 sont les suivants :

Plan	Date d'attribution	Période d'acquisition	Période d'incapacité	Nombre total d'actions gratuites attribuées	Nombre dont soumises à conditions de performance	Juste valeur (en euros par action)	Nombre d'actions attribuées définitivement sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2022	Nombre d'actions annulées sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2022	Nombre total d'actions restant à attribuer au 30 juin 2022
2018-1, 2	2 mai 2018	4 ans	-	35 654	-	59,31	32 123	5 129	-
2018-4	5 nov. 2018	4 ans	-	127 665 <sup>(1)</sup>	111 235	64,15	-	1 450	93 088
2019-1	29 oct. 2019	3 ans	2 ans	237 945 <sup>(2)</sup>	225 015	57,73	-	1 395	230 380
2019-2	29 oct. 2019	4 ans	-	131 035 <sup>(3)</sup>	112 740	59,76	-	1 845	122 830
2020-1, 2	5 mai 2020	3-4 ans	0-3 ans	9 129	-	10,09-20,94	-	-	9 115
2020-3	4 nov. 2020	3 ans	2 ans	238 550 <sup>(4)</sup>	226 000	52,58	-	1 430	232 090
2020-4	4 nov. 2020	4 ans	-	128 245 <sup>(5)</sup>	111 365	54,33	-	1 910	123 180
2021-1	9 nov. 2021	3 ans	2 ans	239 575 <sup>(6)</sup>	227 387	81,91	-	1 200	238 285
2021-2	9 nov. 2021	4 ans	-	124 713 <sup>(7)</sup>	105 293	83,92	-	360	123 723

(1) *Pouvant être porté à 138 789 en cas de surperformance.*

(2) *Pouvant être porté à 282 948 en cas de surperformance.*

(3) *Pouvant être porté à 153 583 en cas de surperformance.*

(4) *Pouvant être porté à 283 750 en cas de surperformance.*

(5) *Pouvant être porté à 150 518 en cas de surperformance.*

(6) *Pouvant être porté à 285 052 en cas de surperformance.*

(7) *Pouvant être porté à 145 772 en cas de surperformance.*

Le montant de la charge IFRS 2 comptabilisé au 30 juin 2022 au titre des attributions gratuites d'actions s'élève à 13 millions d'euros (12 millions au 30 juin 2021).

## Note 7 : Impôts

La charge d'impôt sur le résultat se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Impôts exigibles	(201)	(262)
Impôts différés	(0)	(1)
<b>TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(201)</b>	<b>(263)</b>

La charge nette d'impôt s'élève à (201) millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre (263) millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## Note 8 : Immobilisations incorporelles et corporelles

### 8.1. GOODWILL

Les *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis ; les *goodwill* sont compris dans les UGT qui font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées en 8.5 « Suivi de la valeur ».

(En millions d'euros)	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
<i>Goodwill</i>	3 907	(648)	3 259	1 925

La répartition par segment est la suivante :

Goodwill par segment	30/06/2022 Valeur comptable	31/12/2021 Valeur comptable
Adhésifs	2 344	1 038
Matériaux Avancés	494	475
Coating Solutions	377	368
Intermédiaires	44	44
Corporate	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>3 259</b>	<b>1 925</b>

L'évolution de la valeur nette comptable des *goodwill* est la suivante :

(En millions d'euros)	2022
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 925</b>
Acquisitions	1 182
Dépréciations	—
Sorties	—
Écarts de conversion	152
Reclassements	—
<b>Au 30 juin</b>	<b>3 259</b>

Sur l'exercice 2022, la ligne "acquisitions" correspond aux nouveaux *goodwill* de l'activité Performance Adhésives d'Ashland ainsi que de Shanghai Zhiguan Polymer Materials (PMP) compensés par la réduction de *goodwill* suite à la finalisation de l'allocation des prix d'acquisition de Poliplas et Agiplast.

## 8.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets et technologies, les marques, les logiciels et licences informatiques, les contrats capitalisés, les relations clients et les frais de recherche capitalisés. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et dépréciations éventuellement constatées lors des tests de perte de valeur dont les modalités sont détaillées en 8.5 « Suivi de la valeur ».

(En millions d'euros)	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Brevets et technologies	615	(249)	366	240
Marques	636	(3)	633	595
Logiciels et licences informatiques	427	(354)	74	84
Frais REACH capitalisés	76	(48)	28	28
Autres frais de recherche capitalisés	21	(18)	3	4
Contrats capitalisés	91	(73)	18	23
Droits incorporels	77	(50)	28	27
Relations clients	336	(77)	259	243
Autres immobilisations incorporelles	102	(45)	57	54
Immobilisations en-cours incorporelles	271	(25)	246	219
<b>TOTAL</b>	<b>2 652</b>	<b>(940)</b>	<b>1 712</b>	<b>1 517</b>

Les marques comprennent essentiellement les marques Bostik® et Den Braven® rattachées au segment Adhésifs.

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2022</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 517</b>
Acquisitions	20
Amortissements	(64)
Dépréciations	(1)
Sorties	0
Variation de périmètre	188
Écarts de conversion	47
Reclassements	5
<b>Au 30 juin</b>	<b>1 712</b>

La ligne « variation de périmètre » intègre les immobilisations incorporelles de l'activité Performance Adhesives d'Ashland décrites dans la note « 3.1.1 Regroupements d'entreprises du semestre ».

### 8.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2022</b>		<b>31 décembre 2021</b>	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains et agencements, constructions	2 233	(1 507)	726	716
Installations complexes	3 866	(3 270)	596	583
Autres immobilisations corporelles	3 832	(2 842)	990	957
Immobilisations en-cours	790	(49)	741	618
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS DROITS D'UTILISATION</b>	<b>10 721</b>	<b>(7 668)</b>	<b>3 053</b>	<b>2 874</b>
Droits d'utilisation	346	(168)	178	157
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 067</b>	<b>(7 836)</b>	<b>3 231</b>	<b>3 031</b>

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles hors droits d'utilisation est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2022</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 874</b>
Acquisitions	217
Amortissements	(211)
Dépréciations	(20)
Sorties	(2)
Variation de périmètre	66
Ecarts de conversion	134
Autres	—
Reclassements	(5)
<b>Au 30 juin</b>	<b>3 053</b>

Au 30 juin 2022, les dépréciations concernent essentiellement des actifs corporels spécifiques des activités Oxygénés sur le site de Jarrie en France.

### 8.4. CONTRATS DE LOCATION IFRS 16 : DROIT D'UTILISATION ET DETTE IFRS 16

Au 30 juin 2022, la valeur comptable nette des droits d'utilisation liée aux contrats de location est de 178 millions d'euros.

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2022</b>		<b>31 décembre 2021</b>	
	Valeur comptable brute	Amortissements et dépréciations cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobiliers (sièges sociaux, bureaux)	81	(48)	33	38
Immobiliers industriels (usines, terrains, dépôts)	54	(14)	40	39
Logistique (wagons, conteneurs, chariots)	187	(93)	94	69
Autres (voitures...)	24	(13)	11	11
<b>Total droits d'utilisation</b>	<b>346</b>	<b>(168)</b>	<b>178</b>	<b>157</b>

L'évolution de la valeur comptable nette des droits d'utilisation est la suivante :

(En millions d'euros)	2022
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>158</b>
Acquisitions	44
Amortissements	(33)
Sorties	(2)
Variation de périmètre	1
Ecart de conversion	10
Reclassements	—
<b>Au 30 juin</b>	<b>178</b>

La dette financière IFRS 16 s'élève à 190 millions d'euros au 30 juin 2022 (Cf note 10.2 « Dettes financières »). Le montant total des paiements futurs non actualisés au titre des engagements locatifs du Groupe s'élève à 205 millions d'euros au 30 juin 2022 selon l'échéancier suivant :

(En millions d'euros)	30 juin 2022
Moins d'un an	57
1 à 5 ans	92
Plus de 5 ans	56
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>

Au 30 juin 2022, les sorties de trésorerie liées aux contrats de location s'élèvent à 33 millions d'euros. Les charges financières relatives à la dette IFRS 16 s'élèvent à 2 millions d'euros.

L'application de l'exemption des contrats de courte durée et des contrats portant sur des actifs de faible valeur représente des montants non significatifs au niveau du Groupe.

## 8.5. SUIVI DE LA VALEUR

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et passée en revue à chaque clôture annuelle sur la base d'un plan à 5 ans validé par le Comité exécutif. Ce test, effectué au minimum une fois par an, inclut les *goodwill* et les marques à durée de vie indéterminée.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Les tests sont effectués par groupe d'actifs représentant une entité économique autonome : les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Ce sont des activités opérationnelles mondiales, regroupant des produits homogènes sur les plans stratégique, commercial et industriel. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale du Groupe à horizon 5 ans (ou par référence à la valeur de marché si l'actif est destiné à être vendu). En 2021, la valeur terminale a été déterminée sur la base d'un taux de croissance annuel à l'infini de 1,5 % et de flux de trésorerie de milieu de cycle. Le taux d'actualisation utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs et la valeur terminale est le coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à 7,5 % en 2021. La dépréciation éventuelle correspond à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT. Compte tenu de son caractère inhabituel, cette perte de valeur est présentée de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « Autres charges et produits ». Elle peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable que l'immobilisation aurait eue à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeurs constatées sur les *goodwill* ont un caractère irréversible (en application d'IFRIC 10, les pertes de valeur portant sur un *goodwill* comptabilisées au titre d'une période intermédiaire précédente ne sont pas reprises).

Les analyses de sensibilité menées au 31 décembre 2021, en cas de variation raisonnable des hypothèses de base et en particulier en cas d'augmentation d'un point du taux d'actualisation, ou de variation de moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini, ou de moins 10% des EBITDA, ou de plus 20% des investissements, ont confirmé les valeurs nettes comptables des différentes UGT, hors UGT Oxygénés pour laquelle ces hypothèses conduiraient à déprécier entre 40 millions et 70 millions d'euros des actifs.

Au 30 juin 2022, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour déterminer la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2021 n'ont pas connu d'évolution nécessitant de procéder à de nouveaux tests de dépréciations sur la période aux bornes des UGTs, compte tenu notamment des hypothèses de sensibilité aux taux de coût moyen pondéré du capital décrits dans les comptes annuels au 31 décembre 2021.

Les sensibilités sur les EBITDA et les investissements sont aujourd'hui jugées suffisantes pour prendre en compte les impacts éventuels des enjeux climatiques et notamment l'objectif du Groupe de réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de scopes 1 et 2 et celles de scope 3 à l'horizon 2030 par rapport à 2019. Cet objectif sera supporté par une augmentation des investissements participant à la décarbonation, qui pourraient atteindre un cumul de 400 millions d'euros d'ici 2030 et qui seront inclus dans l'enveloppe des investissements courants du Groupe. En outre, le Groupe estime que les enjeux climatiques n'ont pas d'impact sur la durée de vie des immobilisations et qu'aucune dépréciation additionnelle n'est nécessaire.

## Note 9 : Autres provisions et passifs non courants, passifs éventuels et litiges

### 9.1 AUTRES PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

#### 9.1.1 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 15 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 14 millions d'euros au 31 décembre 2021.

#### 9.1.2 Autres provisions

<i>(En millions d'euros)</i>	Protection de l'environnement	Restructuration	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>202</b>	<b>49</b>	<b>178</b>	<b>429</b>
Dotations	2	2	31	35
Reprises de provisions utilisées	(13)	(3)	(8)	(24)
Reprises de provisions non utilisées	(1)	(3)	(17)	(21)
Variations de périmètre	0	—	—	0
Ecart de conversion	9	1	9	19
Autres	—	0	(0)	(0)
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>199</b>	<b>46</b>	<b>193</b>	<b>438</b>

Par ailleurs, certaines provisions sont couvertes par des actifs non courants (créances, dépôts) :

<i>(En millions d'euros)</i>	Protection de l'environnement	Restructuration	Autres	Total
<b>Total provisions au 30 juin 2022</b>	<b>199</b>	<b>46</b>	<b>193</b>	<b>438</b>
Part des provisions couvertes par des créances ou dépôts	64	—	37	101
Actifs d'impôt différé relatif aux montants couverts par la garantie Total	19	—	—	19
Provisions au 30 juin 2022 nettes des actifs non courants	116	46	156	318
<b>Rappel</b>				
<b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2022 nettes des actifs non courants</b>	<b>120</b>	<b>49</b>	<b>144</b>	<b>313</b>

#### Provisions pour protection de l'environnement

Les provisions pour protection de l'environnement sont constatées pour couvrir les charges liées à la dépollution des sols et nappes phréatiques, principalement :

- en France pour 83 millions d'euros (88 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- aux États-Unis pour 105 millions d'euros (102 millions d'euros au 31 décembre 2021), dont 83 millions d'euros au titre des friches industrielles couverts à 100 % par la garantie convenue avec le groupe Total (créance reconnue en « Autres actifs non courants » pour un montant de 64 millions d'euros et 19 millions d'euros d'impôts différés).

### Provisions pour restructurations

Les provisions pour restructurations concernent principalement la restructuration des activités en France pour 25 millions d'euros (26 millions d'euros au 31 décembre 2021), en Europe hors France pour 6 millions d'euros (7 millions d'euros au 31 décembre 2021) et aux États-Unis pour 11 millions d'euros (13 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les dotations de la période correspondent principalement aux restructurations décrites en 5.1 « Autres charges et produits ».

### Autres provisions

Les autres provisions d'un montant de 193 millions d'euros concernent principalement :

- des provisions pour litiges sociaux pour 81 millions d'euros (80 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- des provisions pour litiges commerciaux et garanties pour 57 millions d'euros (46 millions d'euros au 31 décembre 2021) ;
- des provisions pour litiges fiscaux pour 35 millions d'euros (33 millions d'euros au 31 décembre 2021) ; et
- des provisions pour risques et charges divers pour 20 millions d'euros (19 millions d'euros au 31 décembre 2021).

## 9.2 PASSIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs et passifs éventuels sont ceux décrits dans la note 10.2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, les passifs et passifs éventuels n'ont pas connu de développement ayant ou pouvant avoir un effet significatif sur les comptes consolidés au Groupe en dehors des développements décrits ci-dessous.

### Présence de perchlorate dans la nappe du Genevois (Arkema France)

Dans ce dossier, le Tribunal Administratif de Grenoble, par ordonnance du 26 janvier 2022, a fait droit à la demande d'expertise des autorités suisses. Une expertise est en cours.

### CFI (Arkema France)

Le 21 février 2022, CFI et Canada Fluorspar, Inc. (la société mère de CFI) ont été placées en redressement judiciaire par la Cour Suprême de Terre-Neuve et Labrador, ce qui a entraîné la suspension automatique du contentieux engagé par Arkema France contre CFI et tel que décrit à la note 5.1.

### Harvey (Arkema Inc.)

Parmi les vingt-cinq procédures judiciaires engagées au civil contre Arkema Inc. depuis septembre 2017, l'une d'entre elles a été certifiée en tant que class action et Arkema Inc. a demandé l'autorisation d'interjeter appel contre cette certification.

### Substances perfluorées (Arkema Inc. et Arkema France)

Arkema Inc et, dans certains cas, Arkema France, ainsi que de nombreux autres utilisateurs et multiples producteurs de substances fluorées, font l'objet d'un nombre important de procédures judiciaires aux États-Unis dans des cas impliquant des substances per- et poly-fluorées. La majorité de ces cas concerne les substances fluorées utilisées dans des mousses anti-incendie, dont beaucoup ont été déposés ou transférés au sein d'une procédure unique « multi-districts » devant la cour fédérale de Caroline du Sud. Une *class action* a également été déposée devant la cour fédérale de l'Ohio, au nom de toutes personnes ayant été exposées à ces substances aux États-Unis. En Mars 2022, la Cour de District a rendu une décision autorisant la poursuite de la class action sous la dénomination « *Individus assujettis aux lois de l'Ohio et dont le sang contient .05 parties par billions (ppt) de perfluorooctanoate (C8) et au moins .05 ppt d'autres substances perfluorées.* » Les Défendeurs (dont Arkema Inc. et Arkema France) ont déposé une demande d'autorisation d'interjeter appel contre cette décision. Par ailleurs, des plaintes similaires ont été déposées dans d'autres cours étatiques et fédérales. Il existe également des cas relatifs à un site anciennement exploité par Arkema Inc. dans le New Jersey pour lequel Arkema Inc. est couverte par une garantie de Legacy Site Services LLC comme décrit plus en détail à la note 10.3 « Engagements reçus » des annexes au 31 décembre 2021. Les deux sociétés se défendent vigoureusement contre les allégations contenues dans ces poursuites. Le Groupe n'est pas en mesure, à la date de la



présente annexe, compte tenu des éléments dont il dispose, d'estimer le montant des réclamations susceptibles d'être retenues à son encontre par les différentes juridictions compétentes après épuisement d'éventuelles voies de recours. Par conséquent, bien que la nature incertaine des circonstances juridiques et factuelles existantes sur ces sujets conduit le Groupe à considérer que d'une manière générale il ne peut raisonnablement, à l'heure actuelle, estimer la probabilité ou le montant de tout impact financier relatif à ces passifs éventuels, le Groupe a constitué des provisions pour les coûts de défense attendus relativement à ces affaires en cours.

#### **COEM (Arkema France)**

Par un arrêt du 19 mai 2022, la Cour d'appel de Versailles a confirmé le jugement du 6 mai 2020 en ce qu'il a débouté la société Industrie Generali de ses demandes.

### **9.3 ENGAGEMENTS REÇUS**

#### **Engagements reçus de Total en 2006**

Dans le cadre de la Scission des Activités Arkema, Total S.A. ou certaines sociétés de Total ont consenti au profit du Groupe Arkema des garanties ou ont pris des engagements au profit du Groupe, dont certains sont encore en vigueur ou se sont achevés au cours de l'année 2017. Les garanties ou engagements concernés, décrits ci-après sont ceux en matière environnementale pour certains sites, pour lesquels la responsabilité du Groupe est ou pourrait être engagée, en France, en Belgique et aux États-Unis d'Amérique et dont, pour la plupart de ces sites, l'exploitation a cessé.

#### **Engagements et garanties consentis au titre de Fiches Industrielles**

Afin de couvrir certains des risques afférents à certains sites industriels, pour lesquels la responsabilité du Groupe est ou pourrait être engagée, situés en France, en Belgique et aux États-Unis d'Amérique et dont, pour la plupart de ces sites, l'exploitation a cessé (les Fiches Industrielles), des sociétés de TotalEnergies SE (ex Total S.A.) ont consenti au profit d'Arkema ou de ses filiales des contrats de garanties et de prestations de services.

Selon les termes de ces contrats, les obligations et responsabilités environnementales associées à ces Fiches Industrielles en France et à la friche de Rieme en Belgique ont été transférées aux sociétés du groupe TotalEnergies SE (ex Total S.A.)

#### **Contrat sur certaines Fiches Industrielles situées aux États-Unis d'Amérique**

En mars 2006, Arkema Amériques SAS a acquis auprès d'Elf Aquitaine Inc. et Arkema France la société Arkema Delaware Inc., qui regroupe la plupart des activités du Groupe aux États-Unis d'Amérique. Aux termes du contrat d'acquisition en date du 7 mars 2006, entre Elf Aquitaine Inc., Legacy Site Services et Arkema Amériques SAS (le Contrat Principal d'Acquisition Arkema Delaware), Elf Aquitaine Inc. a capitalisé à hauteur de 270 millions de dollars US une nouvelle filiale, Legacy Site Services LLC, destinée à prendre en charge, dans le cadre d'une garantie, les coûts pouvant résulter de l'engagement de la responsabilité des entités du Groupe couvertes par cette garantie à l'occasion de pollutions environnementales, y compris pour les dommages aux personnes et aux biens liés à ces pollutions. Cette garantie concerne 35 sites industriels fermés ou ayant été exploités par le Groupe dans le passé et 24 sites appartenant à des tiers pour lesquels la responsabilité du Groupe est engagée du fait du stockage de déchets provenant de sites autres que les sites actuellement en exploitation. En échange de cette garantie, Arkema Amériques SAS a accordé à la société Legacy Site Services LLC la gestion et le contrôle des opérations de nettoyage et de remise en état ainsi que la gestion des éventuelles procédures en responsabilités pour pollutions des sites concernés.

Sont exclus de cette garantie les sites exploités actuellement par le Groupe, les sites sur lesquels des déchets provenant des sites exploités actuellement par le Groupe ont été déposés, certains sites pour lesquels aucune activité de remise en état n'est en cours ou n'est prévue, ainsi que d'autres sites pour lesquels la responsabilité du Groupe pourrait être engagée pour pollutions de l'environnement. Ces autres sites incluent, notamment, des sites pour lesquels une activité de remise en état a été effectuée dans le passé et des sites pour lesquels les coûts potentiels de remise en état ou de responsabilité sont considérés comme faibles ou inexistantes sur la base des informations disponibles au jour de la signature des dites garanties. Arkema Amériques SAS a renoncé à tout recours contre la société Legacy Site Services LLC, Total S.A. ou leurs filiales respectives, concernant les sites non couverts par la garantie.

La garantie de Legacy Site Services LLC couvre les coûts de remise en état et de nettoyage des sols et des eaux souterraines, les coûts de procédure, les coûts liés aux accords transactionnels ainsi que les coûts de réparation des dommages causés aux personnes, aux biens et aux ressources naturelles. Par ailleurs, la garantie ne couvre pas, de manière générale, les cas de responsabilité qui ne sont pas liés à la remise en état des sites, notamment la responsabilité du fait des produits fabriqués sur lesdits sites, la responsabilité liée à certaines substances dangereuses et potentiellement dangereuses, notamment l'amiante ainsi que les responsabilités pénales.

La garantie décrite ci-dessus est limitée à 270 millions de dollars US. Le montant perçu par Arkema au titre de cette garantie s'élève à 139 millions de dollars US. Concomitamment au contrat d'acquisition et à la garantie décrits ci-dessus, Legacy Site Services LLC et Arkema Inc. ont conclu un accord complémentaire aux termes duquel Legacy Site Services LLC devra prendre en charge, selon les mêmes termes, pour les mêmes sites et suivant les mêmes exceptions, les coûts pouvant résulter de l'engagement de la responsabilité du Groupe au-delà de 270 millions de dollars US.

## Note 10 : Financement

### 10.1 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend le coût de la dette ajusté des frais financiers capitalisés et s'agissant des provisions pour retraites et avantages du personnel, le coût financier, le rendement attendu des actifs financiers et les écarts actuariels liés aux changements de taux d'actualisation des autres avantages à long terme. Il comprend par ailleurs la partie du résultat de change correspondant au report/déport ainsi que le résultat de change sur les financements non couverts.

<i>(En millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Coût de la dette	(20)	(23)
Report / déport et résultat de change sur les financements non couverts	(5)	(3)
Charges / Produits financiers liés aux provisions pour retraites et avantages du	12	(1)
Frais financiers capitalisés	1	1
Charges d'intérêts locatifs	(2)	(2)
Autres	0	0
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(14)</b>	<b>(28)</b>

### 10.2 DETTES FINANCIÈRES

L'endettement financier net du Groupe est de 2 089 millions d'euros au 30 juin 2022, compte tenu d'une trésorerie de 1 342 millions d'euros.

#### 10.2.1. Analyse de l'endettement net par nature

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Emprunts obligataires	2 541	2 539
Emprunts bancaires	0	2
Autres dettes financières	21	21
<b>Emprunts et dettes financières hors IFRS 16 à long terme</b>	<b>2 562</b>	<b>2 562</b>
Emprunts obligataires	—	—
Crédit syndiqué	—	—
Titres négociables à court terme	641	—
Autres emprunts bancaires	22	9
Autres dettes financières	15	23
<b>Emprunts et dettes financières hors IFRS 16 à court terme</b>	<b>678</b>	<b>32</b>
<b>Emprunts et dettes financières hors IFRS 16</b>	<b>3 240</b>	<b>2 594</b>
Dette IFRS 16 à long terme	136	118
Dette IFRS 16 à court terme	55	50
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 431</b>	<b>2 762</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 342	2 285
<b>Endettement net</b>	<b>2 089</b>	<b>477</b>

**Emprunts obligataires**

- Le Groupe a procédé en décembre 2013 à l'émission d'un emprunt obligataire de 150 millions d'euros, arrivant à maturité le 6 décembre 2023, avec un coupon à taux fixe de 3,125 %.  
Au 30 juin 2022, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 153 millions d'euros.
- Le Groupe a procédé en janvier 2015 à l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions d'euros, arrivant à maturité le 20 janvier 2025 avec un coupon à taux fixe de 1,50 %.  
Au 30 juin 2022, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 685 millions d'euros.
- Le Groupe a procédé en avril 2017 à l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions d'euros, arrivant à maturité le 20 avril 2027, avec un coupon à taux fixe de 1,50 %. Cette souche a fait l'objet d'un abondement de 200 millions d'euros conclu en juin 2017, ce qui a porté son montant à 900 millions d'euros.  
Au 30 juin 2022, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 845 millions d'euros.
- Le Groupe a procédé en décembre 2019 à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, arrivant à maturité le 3 décembre 2029, avec un coupon à taux fixe de 0,75 %.  
Au 30 juin 2022, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 415 millions d'euros.
- Le Groupe a procédé en octobre 2020 à l'émission d'un emprunt obligataire vert de 300 millions d'euros, arrivant à maturité le 14 octobre 2026, avec un coupon à taux fixe de 0,125 %.  
Au 30 juin 2022, la juste valeur de cet emprunt obligataire est de 272 millions d'euros.

Ces émissions ont été réalisées dans le cadre du programme *Euro Medium Term Notes* (EMTN) mis en place par le Groupe en octobre 2013.

**Dettes IFRS 16**

L'échéancier des paiements futurs non actualisés au titre des engagements locatifs du Groupe est présenté dans la note 8.4 « Contrats de location IFRS 16 ».

**10.2.2. Analyse de la dette financière hors IFRS 16 par devise**

La dette financière hors IFRS 16 du Groupe Arkema est principalement libellée en euro.

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2022</b>	<b>31 décembre 2021</b>
Euros	3 203	2 571
Dollars US	17	9
Autres	20	14
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE HORS IFRS 16</b>	<b>3 240</b>	<b>2 594</b>

Une partie de la dette libellée en euro est convertie, au moyen de *swaps*, dans la devise de compte des filiales financées de façon interne conformément à la politique du Groupe. Au 30 juin 2022, la part ainsi *swappée*, principalement en dollar US, représentait environ 28% du montant de la dette financière brute hors IFRS 16.

**10.2.3. Analyse de la dette financière hors IFRS 16 par échéance**

La répartition de la dette financière hors IFRS 16 par échéance incluant les charges d'intérêts jusqu'à la date d'échéance est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2022</b>	<b>31 décembre 2021</b>
Inférieure à 1 an	700	45
Comprise entre 1 et 2 ans	184	184
Comprise entre 2 et 3 ans	729	30
Comprise entre 3 et 4 ans	21	731
Comprise entre 4 et 5 ans	1 218	319
Supérieure à 5 ans	518	1 429
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE HORS IFRS 16</b>	<b>3 370</b>	<b>2 738</b>

## Note 11 : Capitaux propres et résultat par action

Au 30 juin 2022, le capital social d'Arkema s'élève sur la base du nombre d'actions émises à cette date à 743 millions d'euros, divisé en 74 286 041 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

### 11.1 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES PRIMES

Suite à la finalisation le 24 novembre 2021 du programme de rachats d'actions de 300 millions d'euros, le Conseil d'administration du 24 janvier 2022 a décidé de procéder à la réduction de 3,19 % du capital social d'Arkema, par annulation de 2 450 435 actions auto-détenues acquises pour un montant de 270 millions d'euros. À la suite de cette opération, le capital social d'Arkema s'élève à 742 860 410 euros divisés en 74 286 041 actions d'un nominal de 10 euros.

	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Nombre d'actions au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>76 736 476</b>	<b>76 736 476</b>
Émission d'actions suite à l'augmentation de capital réservée aux salariés	—	—
Émission d'actions suite à l'exercice d'options de souscription	—	—
Réduction de capital social	(2 450 435)	—
<b>Nombre d'actions à la clôture</b>	<b>74 286 041</b>	<b>76 736 476</b>

### 11.2 OBLIGATIONS HYBRIDES

Au 30 juin 2022, le montant des titres subordonnés à durée indéterminée enregistré en capitaux propres s'élève à 700 millions d'euros et se répartit comme suit :

Date d'émission	Nominal (en millions)	Devise	Option de remboursement	Taux de coupon annuel
17 juin 2019	400	EUR	5,25 ans	2,75 %
21 janvier 2020	300	EUR	6 ans	1,50 %

Arkema dispose d'une option de différer le paiement des coupons pour les émissions ci-dessus.

Conformément à la norme IAS 32, lorsqu'il existe un droit inconditionnel d'éviter de verser de la trésorerie ou un autre actif financier sous forme de remboursement ou de rémunération de capital, un instrument est comptabilisé en capitaux propres. En application de ce principe, les obligations hybrides sont comptabilisées en capitaux propres, et les coupons versés sont comptabilisés comme des dividendes dans les états financiers consolidés du Groupe.

### 11.3 ACTIONS PROPRES

La Société a racheté 20 000 actions propres en 2022. Le Groupe Arkema a attribué définitivement 32 123 actions gratuites à ses salariés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 (cf note 6.2 "Paiements fondés sur des actions"). Suite à la finalisation le 24 novembre 2021 du programme de rachats d'actions de 300 millions d'euros, le Conseil d'administration du 24 janvier 2022 a décidé de procéder à la réduction de 3,19 % du capital social d'Arkema, par annulation de 2 450 435 actions auto-détenues acquises pour un montant de 270 millions d'euros.

	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Nombre d'actions propres au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 779 553</b>	<b>59 756</b>
Rachat d'actions propres	20 000	3 033 726
Attribution d'actions propres	(32 123)	(313 929)
Réduction de capital social	(2 450 435)	—
<b>Nombre d'actions propres à la clôture</b>	<b>316 995</b>	<b>2 779 553</b>

### 11.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'Assemblée générale mixte des actionnaires a approuvé, le 19 mai 2022, la distribution d'un dividende de 3 euros par action au titre de l'exercice 2021, soit 222 millions d'euros ; ce dividende a été mis en paiement le 25 mai 2022.

## 11.5 ÉCARTS DE CONVERSION

La variation des écarts de conversion comptabilisée en autres éléments recyclables du résultat global comprend principalement les impacts de la variation du dollar US par rapport à l'euro.

## 11.6 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Conformément à la norme IAS 33, le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action prend en compte, en déduction du résultat net de l'année (part du Groupe), les rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée nettes d'impôts (obligation hybride).

Le résultat net part du Groupe ainsi retraité est divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation depuis le début de l'exercice, pour obtenir le résultat net par action.

Pour le résultat net dilué par action, l'effet de la dilution est donc calculé en tenant compte des options de souscription d'actions et des attributions gratuites d'actions à émettre.

	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	73 954 187	76 338 552
Effet dilutif des options de souscription d'actions	0	0
Effet dilutif des attributions des actions auto-détenues	331 854	397 924
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles	74 286 041	76 736 476
<i>(En millions d'euros)</i>		
	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Résultat net part du Groupe	730	950
Rémunération des titres subordonnés à durée indéterminée nette d'impôts	(5)	(5)
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat net par action	725	945
	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	9,80	12,38
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	9,76	12,31

## Note 12 : Évènements postérieurs à la clôture

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, Arkema a finalisé l'acquisition de Permoseal en Afrique du Sud, un leader des solutions adhésives pour le bricolage, l'emballage et la construction. Très présent dans les circuits de distribution, Permoseal a réalisé un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros en 2021 et permettra à Bostik de compléter son offre dans la région et renforcer ses positions sur les marchés dynamiques de l'industrie, de la construction et du bricolage en Afrique du Sud et en Afrique subsaharienne.

Le 21 juillet 2022, le Groupe a annoncé le projet d'acquisition de la société Polimeros Especiales, un acteur majeur dans le domaine des résines acryliques aqueuses sans solvant au Mexique qui permettra à Arkema de renforcer sa position dans cette région à forte croissance. Cette société, qui emploie 230 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 40 millions de dollars US en 2021.

Le 28 juillet 2022, le Groupe a amendé et étendu sa ligne de crédit syndiquée arrivant à échéance le 29 juillet 2024. Le montant a été porté à 1,1 milliard d'euros et la maturité étendue au 28 juillet 2027 avec deux options d'extension d'un an soumises à l'accord des prêteurs.

Suite à cet amendement, l'engagement financier de respecter un certain ratio d'endettement net / EBITDA ne figure plus parmi les cas d'exigibilité anticipée. En outre, les indicateurs RSE tiennent compte des nouveaux objectifs du Groupe.

Cette ligne a pour objet le financement des besoins généraux du Groupe et sert de ligne de substitution au programme de Titres négociables à court terme.

## Note 13 : Liste des sociétés consolidées

Le pourcentage de contrôle ci-dessous indiqué correspond aussi au pourcentage d'intérêt.

AEC Polymers		France	100,00	IG
Afinitica Technologies S.L.		Espagne	100,00	IG
Agiplast Italia S.r.l.		Italie	100,00	IG
American Acryl LP		États-Unis	50,00	OC
American Acryl NA, LLC		États-Unis	50,00	OC
Arkema		Corée du Sud	100,00	IG
Arkema		France		IG
Arkema Ameriques SAS		France	100,00	IG
Arkema Antwerp		Belgique	100,00	IG
Arkema Argentina S.A.U.		Argentine	100,00	IG
Arkema B.V.		Pays Bas	100,00	IG
Arkema Canada Inc.		Canada	100,00	IG
Arkema (Changshu) Chemicals Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema (Changshu) Fluorochemical Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema Chemicals India Private Limited		Inde	100,00	IG
Arkema (Changshu) Polyamides Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema (China) Investment Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema Coatex Brasil Indústria e Comércio Ltda.		Brésil	100,00	IG
Arkema Coating Resins Malaysia Sdn. Bhd.		Malaisie	100,00	IG
ARKEMA UK LIMITED		Grande Bretagne	100,00	IG
Arkema Company Limited		Hong-Kong	100,00	IG
Arkema Delaware Inc.		États-Unis	100,00	IG
Arkema Europe	(b)	France	100,00	IG
Arkema France		France	100,00	IG
Arkema GmbH		Allemagne	100,00	IG
Arkema (Hong Kong) Co., Limited		Hong-Kong	100,00	IG
Arkema Hydrogen Peroxide Co., Ltd. Shanghai		Chine	66,67	IG
Arkema Inc.		États-Unis	100,00	IG
Arkema Insurance Designated Activity Company		Irlande	100,00	IG
Arkema K.K.		Japon	100,00	IG
Arkema Kimya Sanayi ve Ticaret AS		Turquie	100,00	IG
ARKEMA Holding Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Arkema Mexico S.A. de C.V.		Mexique	100,00	IG
Arkema Mexico Servicios S.A. de C.V.		Mexique	100,00	IG
Arkema Participations	(a)	France	100,00	IG
Arkema Peroxides India Private Limited		Inde	100,00	IG
Arkema Pte. Ltd.		Singapour	100,00	IG
Arkema Pty Ltd.		Australie	100,00	IG
Arkema Quimica SAU		Espagne	100,00	IG
Arkema Chemicals Saudi Arabia		Arabie Saoudite	65,00	IG
Arkema (Shanghai) Distribution Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema Sp z.o.o		Pologne	100,00	IG
Arkema S.r.l		Italie	100,00	IG
Arkema (Suzhou) Polyamides Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema Taixing Chemicals Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
Arkema Thiochemicals Sdn Bhd		Malaisie	86,00	IG
Arkema Yoshitomi Ltd.		Japon	49,00	IN
AMP Trucking, Inc.		États-Unis	100,00	IG
ARR MAZ GLOBAL HOLDINGS, S.L.		Espagne	100,00	IG
ARR-MAZ Brazil LLC		États-Unis	100,00	IG
ArrMaz Chemicals (Yunnan) Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
ArrMaz China, LLC		États-Unis	100,00	IG
ARR-MAZ DO BRASIL LTDA.		Brésil	99,99	IG
ArrMaz Gulf Chemicals Ltd.		Arabie Saoudite	100,00	IG
ARRMAZ MOROCCO SARLAU		Maroc	75,00	IG

ArrMaz Morocco, LLC	États-Unis	75,00	IG
ArrMaz Products Inc.	États-Unis	100,00	IG
ArrMaz Speciality Chemicals, Inc.	États-Unis	100,00	IG
ARRMAZ TECHNOLOGY AFRICA, SARL	Maroc	100,00	IG
A/S LIP Bygningsartikler. Nørre Aaby	Danemark	100,00	IG
Barrflex TU LL	États-Unis	49,00	CE
Bostik AB	Suède	100,00	IG
Bostik Adhesives Limited	Grande Bretagne	100,00	IG
Bostik Aerosols GmbH	Allemagne	100,00	IG
Bostik Argentina S. A.	Argentine	100,00	IG
Bostik A/S	Danemark	100,00	IG
Bostik AS	Norvège	100,00	IG
Bostik Australia Pty Ltd.	Australie	100,00	IG
Bostik Belux S.A. – N.V.	Belgique	100,00	IG
Bostik Benelux B.V.	Pays-Bas	100,00	IG
Bostik B .V.	Pays-Bas	100,00	IG
Bostik Canada Ltd.	Canada	100,00	IG
Bostik Egypt for the production adhesive materials (Bostik Eavot) S.A.E	Égypte	100,00	IG
Bostik Findley (China) Co., Ltd	Chine	100,00	IG
Bostik Findley (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	100,00	IG
Bostik GmbH	Allemagne	100,00	IG
Bostik Hellas S.A.	Grèce	100,00	IG
Bostik Holding Hong Kong Ltd.	Hong-Kong	100,00	IG
Bostik Holding	France	100,00	IG
Bostik Inc.	États-Unis	100,00	IG
Bostik India Private Limited	Inde	100,00	IG
Bostik Industries Limited	Irlande	100,00	IG
Bostik Kimya Sanayi Ve Ticaret A.S	Turquie	100,00	IG
Bostik Korea Limited	Corée du Sud	100,00	IG
Bostik Limited	Grande Bretagne	100,00	IG
Bostik Mexicana S.A. de C.V.	Mexique	100,00	IG
Bostik Nederland B .V.	Pays-Bas	100,00	IG
Bostik New Zealand Limited	Nouvelle Zélande	100,00	IG
Bostik-Nitta Co., Ltd.	Japon	80,00	IG
Bostik L.L.C.	Russie	100,00	IG
Bostik OY	Finlande	100,00	IG
Bostik Philippines Inc.	Philippines	100,00	IG
Bostik Portugal Unipessoal Lda	Portugal	100,00	IG
Bostik Technology GmbH	Allemagne	100,00	IG
Bostik Romania S.r.l	Roumanie	100,00	IG
Bostik SA	France	100,00	IG
Bostik S.A.	Espagne	100,00	IG
Bostik (Shanghai) Management Co., Ltd.	Chine	100,00	IG
Bostik Sp z.o.o.	Pologne	100,00	IG
Bostik (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100,00	IG
Bostik Vietnam Company Limited	Vietnam	100,00	IG
Casda Biomaterials Co., Ltd	Chine	100,00	IG
Changshu Coatex Additives Co., Ltd.	Chine	100,00	IG
Changshu Haïke Chemical Co., Ltd.	Chine	49,00	IG
CJ Bio Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	14,00	IN
Coatex Asia Pacific Inc.	Corée du Sud	100,00	IG
Coatex CEE s.r.o	Slovaquie	100,00	IG
Coatex Inc.	États-Unis	100,00	IG
Coatex Netherlands B.V.	Pays-Bas	100,00	IG
Coatex	France	100,00	IG
CRACKLESS MONOMER Co Ltd	Taiïwan	51,00	IG
Den Braven France	(b) France	100,00	IG
Den Braven SA (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	100,00	IG

Delaware Chemicals Corporation		États-Unis	100,00	IG
DIFI 13		France	100,00	IG
DIFI 16		France	100,00	IG
DIFI 17		France	100,00	IG
DIFI 18		France	100,00	IG
ERPRO 3D FACTORY		France	10,00	IN
Febex SA		Suisse	96,77	IG
FIXATTI		Belgique	100,00	IG
FIXATTI (CHINA) POLYMER SPECIALTIES Co LTD		Chine	100,00	IG
Fixatti AG		Suisse	100,00	IG
FIXATTI GmbH		Allemagne	100,00	IG
Fixatti Holding AG		Suisse	100,00	IG
IDEAL WORK Srl		Italie	100,00	IG
Ishedu Agrochem Private Limited		Inde	24,90	IN
Jiangsu Bostik Adhesive Co., Ltd		Chine	100,00	IG
Lambson Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Lip Norge AS		Norvège	100,00	IG
Lip Sverige AB		Suède	100,00	IG
Michelet Finance, Inc.		États-Unis	100,00	IG
MLPC International		France	100,00	IG
Ozark Mahoning Company		États-Unis	100,00	IG
POLIPLAS SELANTES E ADESIVOS LIMITADA	(b)	Brésil	100,00	IG
Prochimir		France	100,00	IG
PT Bostik Indonesia		Indonésie	100,00	IG
Sartomer (Guangzhou) Chemicals Ltd.		Chine	100,00	IG
SDP Holding		Belgique	100,00	IG
Seki Arkema Co. Ltd.		Corée du Sud	51,00	IG
Shanghai Zhiguan Polymer Materials Co. Ltd	(d)	Chine	100,00	IG
Siroflex Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Société Marocaine des Colles		Maroc	97,01	IG
Sovereign Chemicals Limited		Grande Bretagne	100,00	IG
Taixing Sunke Chemicals Co., Ltd.		Chine	100,00	IG
The LightLock Company Limited		Hong-Kong	55,00	IG
Termoplastic Powder Holding AG		Suisse	100,00	IG
Turkish Products, Inc.		États-Unis	100,00	IG
Usina Fortaleza Industria E Comércio de Massa Fina Ltda		Brésil	100,00	IG
Viking Chemical Company		États-Unis	100,00	IG

(a) Sociétés ayant changé de nom en 2022 .

(b) Sociétés fusionnées en 2022 .

(c) Sociétés liquidées en 2022 .

(d) Sociétés consolidées pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2022 .

(e) Sociétés ayant un changement de pourcentage de détention sans changement de contrôle en 2022 .

(f) Sociétés ayant un changement de pourcentage de détention avec changement de contrôle en 2022 .

(g) Sociétés sorties du périmètre de consolidation en 2022 .

Nb : IG : consolidation par intégration globale.

OC : opérations conjointes - intégration des quotes-parts d'actifs, passifs, produits et charges.

CE : coentreprises - consolidation par mise en équivalence.

IN : influence notable - consolidation par mise en équivalence



### **3 Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2022**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 15 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Colombes, le 28 juillet 2022

Thierry Le Hénaff  
Président-directeur général

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

ERNST & YOUNG Audit

**Arkema S.A.**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle 2022**

**KPMG Audit**

Département de KPMG S.A.  
 Tour Eqho  
 2, avenue Gambetta  
 CS 60055  
 92066 Paris-La Défense cedex  
 S.A. au capital de € 5 497 100  
 775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
 Membre de la compagnie  
 régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG Audit**

Tour First  
 TSA 14444  
 92037 Paris-La Défense cedex  
 S.A.S. à capital variable  
 344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
 Membre de la compagnie  
 régionale de Versailles et du Centre

**Arkema S.A.**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Arkema S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 28 juillet 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

ERNST & YOUNG Audit

Eric Dupré

François Quédiniac

Christine Vitrac





**Direction de la Communication Financière**

420 rue d'Estienne d'Orves  
92705 Colombes Cedex  
France  
T +33 (0)1 49 00 80 80